

# DÉTECTIVE

## La mort des maudits



**Quelle terrible malédiction pesait sur les époux Beillard, dont on retrouva les cadavres dans une masure d'un village poitevin où ils étaient venus chercher l'oubli d'une vie trop mouvementée ?**

**(Lire, pages 8 et 9, le dramatique reportage de notre envoyé spécial Étienne Hervier.)**

AU SOMMAIRE | Jouets-témoins, par M. S. — "Gueule d'or", par F. Dupin. — L'enfant perdu, par Romain Roussel. — Le mal du pays, par J. Castellano. —  
DE CE NUMÉRO | La pendue aux yeux verts, par J. Aiguebelle — La "survie" du guillotiné, par Emmanuel Car. — Le crime à travers les âges, par F. Boutet.

# POUR TOUS

## CIVILISATION

OMME il était à prévoir, l'exécution de Gorguloff a fait écrire bien des sottises et des énormités. La justice s'est prononcée, forte de l'avis des experts officiels, médecins réputés qui, sous leur propre responsabilité, ont affirmé celle du meurtrier; l'arrêt de mort a été appliqué; aucune entorse aux règles juridiques; tout s'est passé « convenablement ».

Il n'y aurait rien à dire à cela et il serait inopportun de revenir sur ce drame, qui n'appartient plus qu'à l'histoire, si, à l'occasion du châtiment, de stupides et dangereux commentaires n'avaient été publiés.

Ceux-là raisonnent juste qui, reconnaissant leur ignorance dans le mystérieux domaine de la psychiatrie, s'en remettent entièrement aux conclusions des « homme de l'art » et, sur ces conclusions, aboutissent à un jugement logique.

Mais ce n'est qu'une minorité. La majorité de l'opinion, s'il est vrai qu'on en trouve le reflet dans les chroniques que nous dénonçons, pense que, si l'assassin est un fou, il n'en est que plus redoutable, et que sa suppression est une mesure d'hygiène publique.

Nous ne voulons plus nous occuper d'un cas particulier : c'est au problème général de la responsabilité et de la justice que nous consacrons aujourd'hui quelque attention.

De toutes parts, on a entendu ces paroles : « Il faut exécuter les fous homicides; pourquoi les soigner dans

des hôpitaux, grever de frais inutiles le budget ? Leur mort sera, pour eux-mêmes et surtout pour les autres, une délivrance. On se débarrasse bien d'une bête malfaisante. Devrait-on avoir plus d'égard pour les déments ? »

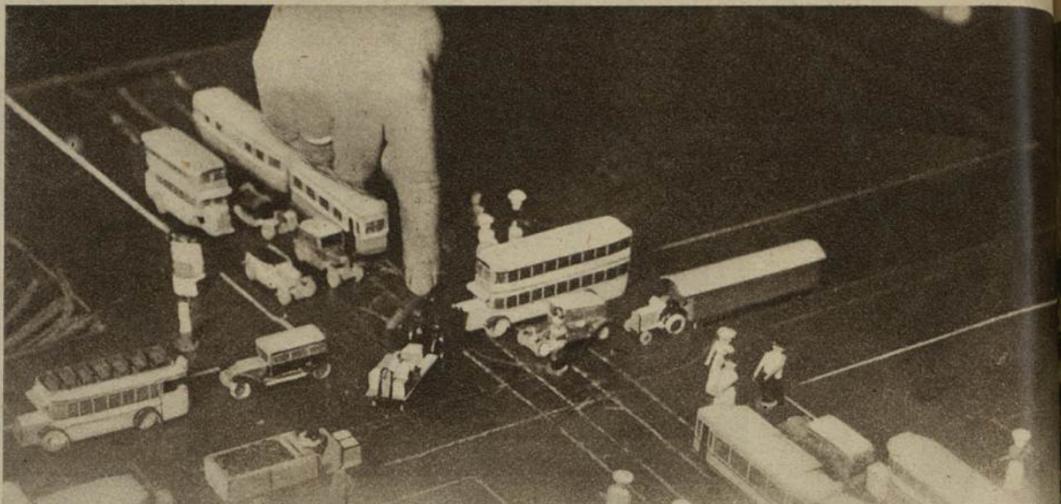
Nous n'hésitons pas à l'écrire en toutes lettres, au risque de déplaire à cette opinion publique, qui ne doit pas être basement flattée, mais redressée lorsqu'elle s'égare : de tels propos, une telle conception sont indignes d'êtres civilisés. Ils consacrent l'établissement d'une barbarie qui détruirait tout l'effort de la justice, depuis ses tâtonnements des premiers siècles jusqu'au point où elle est actuellement parvenue.

A quoi servent donc l'organisation judiciaire, le texte de la loi qui prescrit la recherche de la responsabilité? L'on veut détruire les êtres dangereux: qu'on donne au bourreau une armée d'auxiliaires, qu'on multiplie les guilotines et que, dans un rythme sans cesse plus rapide, on fasse fonctionner le couperet.

Si cela s'appelle de la justice, nous dirons que cette justice spéciale, parodie de l'autre, nous répugne.

Alors, qu'on tue aussi les enfants meurtriers, qu'on ne se préoccupe plus de ce qui a toujours été l'objet essentiel des préoccupations des philosophes et des juristes. Qu'on retourne aux âges primitifs, au règne de la brute.

Pour notre part, nous ne cesserons pas de protester avec violence contre une tendance qui, si elle se développait, marquerait la fin de toute civilisation.



Après un patient travail et grâce à ces jouets-témoins, le « tribunal de la circulation »...

## JOUETS TEMOINS

NE recrudescence redoutable des accidents d'automobiles dans la région parisienne vient d'attirer, à nouveau, l'attention des autorités et de la police sur le manque d'efficacité et l'inobservation du code de la route.

Après les télescopages de l'autocar et des cinq automobiles de la route de Cachan, l'autre dimanche; après l'accident du Bois de Boulogne qui fit quatre victimes, on en vient à envisager des dispositions plus efficaces à la direction de la circulation et des transports de la Préfecture de Police, à la tête de laquelle est placé M. Berthier.

Peut-être conviendrait-il, là encore, de s'inspirer des réalisations mises au point à l'étranger, et particulièrement en Allemagne.

Chez nous, la répression des chauffeurs qui se sont rendus coupables d'accidents, légers ou graves, d'automobiles est confiée, pour les premiers, au tribunal de simple police, et, pour les seconds, à une Chambre correctionnelle. Et l'on sait trop à quelles difficultés à peu près inextricables se heurtent les juges pour faire le départ exact entre tous les témoignages contradictoires qui leur sont soumis.

En Allemagne, au contraire, c'est à un tribunal spécial, appelé le « tri-

bunal de la circulation », que sont soumis tous les délits et accidents dont se sont rendus coupables les chauffeurs.

Toute personne qui a causé un accident doit affronter les rigueurs de la loi. Elle est menacée de prison comme un voleur ou un vulgaire escroc. Or, outre l'imbricatio des témoignages dont nous avons déjà parlé plus haut, il en est fréquemment de volontairement partiaux, les passants se prononçant généralement contre le conducteur de la voiture et en faveur de la victime, sans chercher à discerner la part exacte des responsabilités de l'un et de l'autre.

Mais, le « tribunal de la circulation » ne saurait être ainsi influencé.

Le moindre détail peut présenter une importance capitale pour l'accusé. La reconstitution des accidents a été grandement facilitée, devant ce tribunal, par des modèles en miniature qui servent à la reconstitution exacte du drame devant les juges.

D'après les dépositions des témoins, on dispose sur une table des modèles en bois représentant la rue, avec ses arbres, ses passants, et les voitures de toute espèce qui y circulaient. Le président du jury, entouré de ses assesseurs, revit, dans la paisible salle

... a réussi à reconstituer, centimètre près, les phases exactes d'un accident d'auto-

d'audience, le trafic intense et les pulsations fébriles de la grande cité. Ces jouets, assemblés devant un tribunal, peuvent paraître quelque peu ridicules... Mais les dossiers judiciaires prouvent à quel point cette nouvelle méthode projette une clarté sur des faits que les témoignages contradictoires n'avaient jamais servi auparavant qu'à embrouiller.

Une rue barrée, la puissance des freins d'une voiture, mille autres circonstances encore, représentent des éléments importants qu'un passant distraité n'oublie que trop facilement. Et même un technicien et un spécialiste éprouvent souvent de la difficulté à établir la vitesse exacte d'une voiture en marche et les causes précises d'un accident.

Devant toutes ces difficultés, l'efficacité des « jouets-témoins » dans la salle d'audience a été plus d'une fois prouvée. Sans doute, ces « jouets-témoins » n'ont pas permis de résoudre tous les problèmes de la circulation. Du moins ont-ils apporté un maximum de garantie aux délinquants de la circulation qui ne sont pas — il convient d'insister — des malfaiteurs vulgaires, mais des hommes ayant à répondre d'actes qui, sur 100, sont involontaires et dus soit à un excès de la circulation, soit à une distraction d'un passant, soit à des imperfections mécaniques.

# PARTOUT

### Le guillotiné récalcitrant

La clémence présidentielle, qui ne s'exerce plus guère, procura, l'autre matin, à Caen, un pénible réveil à l'Algérien Rabah Bédra, qui égorga une fermière. Quand le mufti, spécialement venu de Paris avec M<sup>r</sup> Grugny, avocat du condamné, eut annoncé à l'Arabe quel sort l'attendait, le misérable entra dans une crise de fureur effroyable.

Avec des hurlements horribles, il se cala dans ses couvertures. Six gardiens se jetèrent sur lui, le vêtirent de force et l'entraînèrent au greffe où il se démena comme un forcené.

— Moi, jamais mourir... jamais tête coupée !... hoquetait-il. Le café qu'il ingurgita redoubla sa rage. Ses cris affreux, par delà la prison, épouvantaient la foule. Durant la toilette, il tenta de mordre ses bourreaux, leur crachant au visage.

A 6 heures 30 — avec une demi-heure de retard — Bédra, étroitement ficelé, apparut littéralement porté à bras par deux aides et quatre gardiens. Jeté brutalement sur la bascule, l'Arabe, dans un sursaut inouï, se tourna sur le dos, se recroquevilla avec des glapissements de fauve.

— Plus vite !... Plus vite !... ordonna Deibler.

Violamment, le condamné fut poussé sous la lunette, et le couperet s'a-

battit dans un jaillissement pourpre... Enfin !...

Écœurante scène d'abattoir.

\*\*\*

### Le bourreau de Londres

Le suicide du bourreau anglais John Ellis, qui se démit de ses fonctions au lendemain de la pendaison de Mrs Thomson, tragique s'il en fût, nous rappelle la fin d'un autre criminel, le D<sup>r</sup> Harwey Crippen.

Ce trop fameux chirurgien, accusé du meurtre de la « belle Elmore », fut exécuté, le 23 novembre 1910, à la prison de Pentonville. A la dernière seconde, le D<sup>r</sup> Crippen protesta de son innocence avec une fureur inouïe.

Bouleversé, John Ellis lui murmura :

— Docteur, si vous êtes innocent, demandez à Dieu mon pardon.

Puis, quand il eut chassé d'un coup de maillet le verrou qui retenait la trappe fatale, le bourreau s'écria :

— La Vierge me sauve, si je me suis trompé !...

A tant de scrupules, John Ellis joignait une aversion profonde contre le secret de la peine de mort.

— Vous comprenez, confiait-il, le huis clos étant prononcé, on pend en petit comité et l'exemple est perdu pour les autres !



Le chauffeur délinquant est acculé à faire le récit exact du drame.



La veuve d'une victime et un témoin grièvement blessé suivent les débats.

### L'art d'écraser

Dans notre dernier numéro, nous reproduisions le curieux arrêt rendu à l'étranger contre le chauffard qui avait, d'un coup d'accélérateur trop puissant, transformé un unijambiste en cul-de-jatte.

Or, l'extraordinaire attendu prononcé par la Cour du Lot-et-Garonne nous montre que nous n'avons rien à envier à nos voisins. Devant le tribunal de Villeneuve-sur-Lot comparait le chauffeur Le Roy, accusé d'avoir écrasé par imprudence le vénérable abbé Brandon. L'écraseur eut l'heureuse surprise de s'entendre condamner au minimum, « attendu, dirent les juges, que, par son détachement de l'existence et son renoncement aux avantages terrestres, l'abbé Brandon ne saurait être considéré comme un soutien efficace de ses père et mère... »

Alors, se demande avec effroi l'Indépendant du Lot, a-t-on maintenant le droit de réduire en bouillie les gens détachés de la vie ?...

La Cour de cassation doit réformer cet arrêt.

## VOILA CENT ANS

6 OCTOBRE - 13 OCTOBRE 1832

Au début d'octobre 1832, on découvre dans la Seine et dans les égouts de Paris le corps d'un homme coupé en morceaux.

Ce crime inouï alors, mais si commun aujourd'hui, bouleverse l'opinion, et Vidocq est spécialement désigné pour mener l'affaire. Aidé de sa fameuse brigade, il identifie bientôt la tête de la victime trouvée dans la vase, dans un coffret lesté de plomb. C'est celle d'un nommé Ramus, encaisseur, porteur de plusieurs milliers de francs en or le jour de sa disparition. Le vol est donc le mobile du crime.

Le 6 octobre, Vidocq identifie, cette fois, l'assassin. C'est un agent de police, nommé Regez. Le crime et le dépeçage ont eu lieu au domicile de ce dernier, 25, rue de la Huchette. Regez s'est réfugié en Suisse. Vidocq y court, et, en son absence, c'est sa femme qui dirige la brigade de sûreté !

Le 7 octobre a lieu, à Parthenay, l'exécution capitale du bandit chouan

Secundi, tandis qu'en Vendée un nommé Robin s'entend condamner à mort pour s'être débarrassé de sa femme en lui faisant manger du pain empoisonné à l'arsenic.

Le 10 octobre, alors que Vidocq court de Suisse en Autriche, d'Autriche en Italie, à la poursuite de Regez, celui-ci est arrêté par ses anciens collègues sur le pont Saint-Michel ! Il porte encore sur lui le couteau de cuisine qui servit au meurtre.

Le 13 octobre Regez, lors de la reconstitution de l'assassinat, avoue avoir d'abord empoisonné sa victime avec du vin mêlé d'acide prussique. Puis, le crime accompli, il reconnaît avoir passé toute la nuit à découper le cadavre à la scie, au couteau et au rasoir.

### Publicité

de « Détective »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de Détective à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

# VOILA

PUBLIE CETTE SEMAINE  
UN NUMÉRO  
PARTICULIÈREMENT VIVANT

AUX ASSISES  
DES TEMPS NOUVEAUX  
Une enquête sur la sexualité  
par PIERRE SCIZE

L'OR DE L'ARTIGLIO  
Souvenirs et Mémoires des pêcheurs  
de trésors  
par PIERRE HUMBORG

LA VIE MYSTÉRIEUSE  
DES TZIGANES

RITES SECRETS D'AMOUR  
AU HOGGAR

DE GABY DESLYS  
A MISTINGUETT

## DÉTECTIVE

ADMINISTRATION    RÉDACTION    ABONNEMENTS

PARIS (VI<sup>e</sup>) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71    DIRECTEUR : MARIUS LARIQUE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS    FRANCE ET COLONIES : 1 an 65,» 6 mois 35,»

COMPTÉ CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37    ÉTRANGER (TARIF A) : 85,» 45,»

ÉTRANGER (TARIF B) : 100,» 55,»

## DÉTECTIVE

# Le secret du ligoté

Depuis le jour où Donald Ross découvrit son père, étroitement ligoté et mort étouffé, dans le salon de sa villa, le mystère de ce drame n'a pu être déchiffré.

Rue de l'Entrepôt, où David Ross travaillait comme chef de service, personne ne s'était jamais douté que cet administrateur ponctuel menait une vie double.

LORS, quoi de nouveau dans l'affaire Ross ?

— Rien. Rien. Je vous le répète, il n'y a rien de nouveau dans l'affaire Ross.

Cette réponse, laconique et à la longue un peu irritante, combien de fois l'entendrons-nous encore ?

Il est des affaires criminelles auxquelles des rebondissements successifs, des coups de théâtre opportuns confèrent un sûr prejet de notoriété.

Le mystère de Maisons-Laffitte n'a connu, jusqu'ici, ni rebondissements, ni coups de théâtre. Les ténèbres qui l'ont enveloppé dès les premières investigations ne sont pas dissipées. Tour à tour, les faibles lueurs qui pouvaient guider les pas des chercheurs d'énigmes se sont évaporées. Et, pourtant, tandis que continuait dans l'ombre tenace l'enquête policière et judiciaire, l'affaire Ross, dont le manque d'action risquait de laisser l'attention, n'a pas cessé, en gardant le premier plan de l'actualité criminelle, de passionner l'opinion.

Ce n'est pas là tout à fait un miracle. L'énigme de Maisons-Laffitte est bien de celles qui doivent, dans les annales judiciaires, rester comme l'exemple étonnant d'un inextricable casse-tête.

Tournez et retournez les éléments du problème. Vous retrouverez éternellement, sans avoir atteint la solution qui puisse les lier entre elles, ces données d'apparence si simples : la découverte dans le salon de la villa d'un homme ligoté, mort vraisemblablement d'étouffement, d'asphyxie. L'aspect bouleversé du salon, avec ses verres brisés et ses bouteilles jetées à terre, ses meubles éventrés, son coussin aux taches suspectes. Les traces très nettes de pesées sur la porte de la cuisine. Enfin, les habitudes d'intempérance de la victime.

C'est simple, et, dès qu'on y regarde de plus près, comme tout s'embrouille...

Voici un cadavre ligoté, et nul ne peut affirmer qu'il y ait eu crime, puisque l'Anglais est mort de congestion. Voici un salon en désordre, des tiroirs fouillés, une porte fracturée, une bicyclette disparue, et nul ne peut affirmer que le drame ait eu pour mobile le vol, puisque les bijoux en or massif, d'une incontestable valeur, sont restés à leur place.

Ni vol, ni crime certains. Et, pourtant, les fils électriques qui ligotent le corps de la victime ont été arrachés dans la pièce même où fut découvert le cadavre.

Et, pourtant, l'Anglais, colosse alcoolique, aurait pu, même ivre, se laisser ligoter les mains derrière le dos sans la plus vive résistance. L'autopsie n'a pas d'ailleurs établi que David Ross était, au moment de la mort, sous l'empire de la boisson...

Il y a aussi — car il faut bien tout admettre — l'hypothèse du suicide.

Entre deux ivresses, l'Anglais, sentant soudain toute la tristesse de sa solitude, lui qui avait, jusqu'à leur départ, toujours vécu avec sa femme et son fils, aurait décidé d'en finir avec une existence désormais sans attrait. Certes, chez un homme décidé à mourir, tous les moyens sont plausibles — nous avons cité jadis l'exemple de ce vieillard trouvé pendu dans sa cave et dont le crâne portait la trace d'une vingtaine de coups de hache. Si incroyable que cela puisse paraître, l'enquête établit qu'il s'agissait d'un suicide. Peut-on de même admettre que l'Anglais, après une de ces crises de fureur qui lui étaient familières et au cours de laquelle il aurait tout bouleversé autour de lui, ait songé à mourir d'étouffement, en s'enfonçant la tête dans le coussin sur lequel on a retrouvé des traces de sang et de mucosités, et cela après s'être lié les mains et les pieds pour ne pas s'échapper à l'asphyxie ? Est-ce vraisemblable ?

Dans une affaire où les constatations les plus simples se contredisent, où les données les plus normales se heurtent les unes aux autres, où les hypothèses les plus logiques n'aboutissent à aucune piste sérieuse, où la raison s'effare et s'égare devant un tel imbroglio, l'in vraisemblable ne devient-il pas vraisemblable ?

■ ■ ■

Il faut cependant ne pas se hâter de conclure et en revenant aux quelques points irréfutables de l'enquête.

Le dimanche 18 septembre, découverte par Donald Ross du cadavre de son père, bras liés et mort d'étouffement.

L'enquête commence. Et c'est sept jours plus tard qu'on établit que l'Anglais était encore en vie, aux Halles Centrales de Paris, ce même dimanche 18, aux environs de six heures du matin.

Certes, les témoins qui ont vu David Ross aux Halles ne sont pas d'accord. Certains, comme M. Mollier, M. Nicoulléau, déclarent que l'Anglais, qui était ivre, et accompagné d'un homme et de deux femmes, portait des chaussons genre « charantaises ». Plus précis, plus sûr de sa mémoire, le garçon boucher Pierre Roucher, non seulement affirme avoir été bousculé par un promeneur matinal ressemblant à David Ross, mais encore reconnaît, dès qu'on les lui présente, les vêtements de l'Anglais.

Et il place cette rencontre entre six heures et sept heures du matin.

Certes, et contre cette « piste » des Halles, se heurtent deux constatations : si l'Anglais est mort, ce matin-là, en revenant des Halles, ni lui, ni ses mystérieux compagnons n'ont été vus à la gare de Maisons-Laffitte descendant des premiers trains qui auraient pu les ramener de Paris; d'autre part, aucune auto n'a été entendue, par les voisins immédiats de la villa du drame, s'arrêtant devant la grille entre 6 et 8 heures. Enfin, si l'Anglais était ivre, lorsqu'il a été rencontré aux Halles, il est étrange que, sa mort survenant peu après cette rencontre, aucune trace d'alcool n'ait été relevée dans son sang.

Mais tout cela suffit à infirmer le témoignage du garçon boucher et à faire abandonner la piste des Halles ?

Nous ne le pensons pas. Nous retenons, jusqu'à preuve du contraire, que David Ross était vivant le dimanche matin 8 septembre, vers six heures, c'est-à-dire huit heures avant la découverte de sa mort, et qu'il a été vu à cette heure-là, accompagné d'un compagnon plus jeune et de deux femmes élégamment vêtues.

Que se passa-t-il ensuite ?

Admettons que Donald Ross n'ait pas pris le train pour Maisons-Laffitte, mais que ses compagnons de fête l'aient reconduit en auto dans sa villa. L'auto a très bien pu s'arrêter à quelque distance de la rue des Côtes. Ross entraîne chez lui ses amis d'une nuit et leur offre à boire. Puis, soudain, Ross est comme fou. Il casse tout. Il est en proie à une véritable crise. Affolés, ses nouveaux amis le maîtrisent comme ils peuvent, en lui liant les poignets et en étouffant ses hurlements sous le coussin. Ross se débat, mais reste prisonnier des fils électriques. Des efforts, encore des efforts. Puis, sous une détente trop violente, dans un suprême sursaut, les forces ont faibli. L'homme, qui est devenu violacé, est pris de vertige et meurt d'un seul coup.

Alors, terrifiés, les amis de rencontre ne songent plus qu'à fuir. Peut-être songent-ils cependant à profiter de leur passage dans cette villa sans maître pour rafler l'argent qu'ils y pourraient trouver, mais l'argent seulement, les bijoux sont trop dangereux. Pas d'argent ? Tant pis. Il ne reste plus qu'à fuir. Par la cuisine, par exemple, dont ils forcent la porte, de façon à ne pas sortir par la rue des Côtes. Par les jardins déserts qui occupent le versant qui dévale derrière la maison du drame, ils rejoignent, par le chemin de la digue, les rues de Maisons-Laffitte, l'auto, la route de Paris...

Mais, dira-t-on, dans cette hypothèse, comment expliquer la crise subite de l'Anglais ?

Rien n'est plus plausible, quand on

Cette petite boîte de crème parfumée (à droite), qu'a ramassée notre collaborateur au cours de ses investigations dans la villa tragique, a-t-elle été oubliée par l'un des mystérieux compagnons de David Ross, au moment où celui-ci fut ligoté ?



Pierre Roucher reconnu, dès qu'on les lui présente, les vêtements de Ross.



Au "Petit Trou", on crut voir l'Anglais ivre, avec un homme et deux femmes.



connaît les mœurs intimes de l'homme à qui déjà on prêtait des relations d'un caractère spécial avec un jeune lad de Maisons-Laffitte.

Dans ces conditions David Ross, victime de ses funestes habitudes, n'a-t-il pas fait au jeune homme qui l'accompagnait ce dimanche matin — et qui l'accompagnait peut-être seul — des propositions qui ont été repoussées ? Ou bien l'Anglais, ayant trouvé en lui un compagnon plaisant, n'a-t-il pas lui-même demandé qu'on lui ligotât pieds et poings.

Jusqu'à quels cruels raffinements les goûts pervers de certains désaxés peuvent-ils en effet descendre ?

Et combien de drames mystérieux ne sont-ils finalement que les tristes épilogues des dangereuses recherches de plaisirs malsains et de saturnales ?...

A moins que David Ross, porteur de secrets, ait été considéré comme un témoin gênant...

L'enquête — notre enquête — continue.

M. LECOQ.

# "GUEULE D'OR"

DANS le bureau du commissaire, je trouvai Chesneau et Jeannot, les deux hommes de la Police judiciaire qui venaient d'arrêter Pascal Bonsignore. Jeannot s'es-suyait la figure avec son mouchoir; Ches-neau faisait sauter dans sa main un rasoir fermé. Ils se regardaient en riant silencieu-sement, heureux du coup dur réussi.

— C'est un « dur », un « sévère », je vous le dis. Enfin, nous l'avons eu. Vous voulez le voir ?

On téléphona au poste ; on entendit des pas pesants dans l'escalier de bois, et la porte s'ouvrit. Un gardien entra, tirant der-rière lui, par le cabriolet attaché au poi-gnet, le caïd muselé.

Il était assez grand, pas trop, mais terri-blement bien taillé : étroit des hanches et large du buste, avec cette attitude de guet, d'attente, dans les épaules, cette souplesse un peu frémissante des jambes qui dénonce l'homme des coups durs, des coups de main, le fauve toujours préparé pour l'as-saut.

Il tenait sa main droite enchaînée ou-verte, comme pendue à la chaînette d'acier, et il y avait encore dans cette main morte, inutile, une impression de force presque gênante. De la main gauche, il portait un paquet fait de son mouchoir de soie blan-che et dans lequel on avait mis sa cravate, ses lacets, sa ceinture, les objets trouvés dans ses poches. Sauf, bien entendu, le ra-soir que Chesneau faisait sauter dans sa paume.

— Tiens ! dis-je à mi-voix, ce n'est pas un barbeau ; c'est un traitant.

C'est que j'ai appris à connaître et à reconnaître les mauvais gar-çons. Avec un peu d'habitude, on ne peut pas confondre, de Mont-martré à la Bastille, un Corse, un Marseillais et un Parisien. Pas plus qu'un barbillion et un marchand de femmes. Ils ont tous des façons dif-férentes et caractéristiques de s'ha-biller. Un simple souteneur, dont la fortune suit des courbes capri-cieuses, porte toujours sur lui les marques de ce souci. Son élégance a toujours quelque chose d'artifi-ciel, par endroits de trop neuf, par endroits de négligé. Les traitants, commerçants cossus, peuvent s'of-frir le luxe d'un équilibre de bud-get, d'une sûreté quotidienne, d'où ils tirent une apparence plus bour-geoise.

J'avais vu le complet d'étoffe simple, la chemise de soie unie, le pardessus confortable, les souliers de cuir sombre, les boutons de manchettes de platine mat. Bonsi-gnore, dans le « milieu », n'était pas le premier venu.

Il tenait la tête un peu penchée, et je voyais mal son visage régulier, fermé, aux méplats durs, à la mâ-choire un peu lourde. Mais il en-tendit ma phrase, leva les yeux et sourit. Je vis son regard clair, ce regard inoubliable de ceux qui ont, instinctif, le réflexe de la mort, cruel, tendu et inconscient.

*avec son complet d'étoffe simple, sa chemise de soie unie, son pardessus confortable, Bonsignore offrait l'aspect d'un traitant.*

Son sourire aussi était étonnant, fran-chement amusé, gouailleur, avec ce com-mencement de courbe vers la douceur, vers la gentillesse, qui cloue les filles sur le lit de leurs hommes.

Et puis, il y avait autre chose. Son sou-rire luisait d'une manière étrange, métal-lique. Presque toutes ses dents étaient en or. Je songeais brusquement à ce roman de Kessel, *Belle de Jour*, où un des personna-ges principaux, André, précisément un gar-çon du « milieu », est surnommé pour cette même raison « Gueule d'Or ». Je ne crois pas que Kessel ait connu Bonsignore. En tout cas, le « milieu », qui a pourtant un instinct infailible du sobriquet, n'a pas pensé à « Gueule d'Or ».

Il était un peu pâle, un peu défait, avec sa barbe de la veille et ses yeux creusés par la mauvaise nuit, mais il gardait une assurance, un calme étonnants, ceux des gens d'aventures qui ont, depuis longtemps, tout prévu et tout accepté d'avance.

On le photographia. Quand ce fut fini, il leva machinalement vers sa tempe une main pour saluer, entraînant sans effort apparent le bras du gardien enchaîné au sien.

— Merci ! dit-il en souriant encore.

Il se retourna, emmenant comme en laisse l'agent. Jeannot, Chesneau et moi, écoutâmes quelques secondes, en silence, le bruit de leurs pas dans l'escalier.

J'ai voulu parler de lui dans le « mi-lieu » à des gens habituellement bien rensei-gnés et qui sont en confiance avec moi. Les opinions que j'ai recueillies sont unanimes, mais obscures.

— C'est un homme, un vrai... Il n'y a pas plus correct ni plus dur que lui... Il ne par-donne pas...

C'est que « Lili l'Algérien » est un traitant et un caïd parmi les traitants.

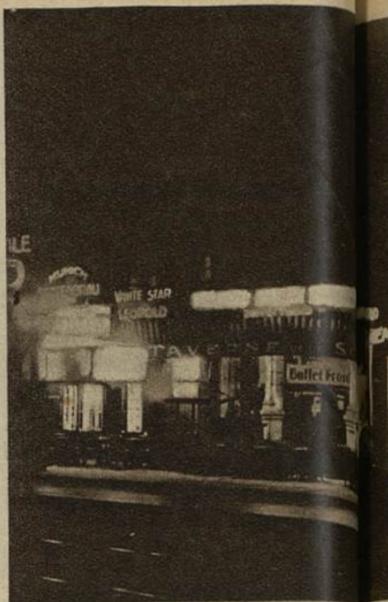
Il forme, dans le « milieu », une place à part, une caste fermée, qui reçoit mal les indis-crets. Le barbeau de quartier, lui, le soute-neur, peut vivre et « travailler » parmi les mauvais garçons presque à découvert. Il a une femme sur le trottoir, ou deux, ou trois. C'est admis ; son commerce est clair. La police le sait ou peut le savoir, le tolère s'il n'est pas dangereux, ou le musèle ; per-sonne n'y peut rien. Le traitant, au con-traire, fait partie d'une organisation compli-quée, a des correspondants un peu partout, voyage à l'étranger. Les fils qu'il tient sont d'une fragilité extrême, il est à la merci d'une dénonciation, d'une imprudence. Chasseur et traqué à la fois, il lui faut des qualités exceptionnelles de ruse, de sou-plesse, de force. Il est forcément secret, im-pitoyable.

Le gain est en proportion directe du souci. Le traitant qui réussit est riche. Mais il vit sans cesse en danger ; le sommeil par-fait lui est interdit ; il doit avoir toujours les deux mains fermées : une sur son argent, l'autre sur son revolver.

Pascal Bonsignore, la police le connaissait de-puis longtemps. Ou plutôt, elle connaissait la cellule, la bande dont il était un des rouages et peut-être le chef. Deux fois déjà elle avait cru le tenir. Deux fois, il était passé à tra-vers les mailles du filet. Au dernier moment, les té-moignages qui devaient l'accabler s'étaient faits imprécis et contradictoi-res, la mémoire ayant subitement fait défaut à tout le monde. C'est que, comme on dit rue de Douai :

— Il ne pardonnait pas. Jeannot m'a confié, ce soir-là, il y a une semaine, dans le commissariat :

— Si nous l'avions laissé trois ou quatre jours libre,

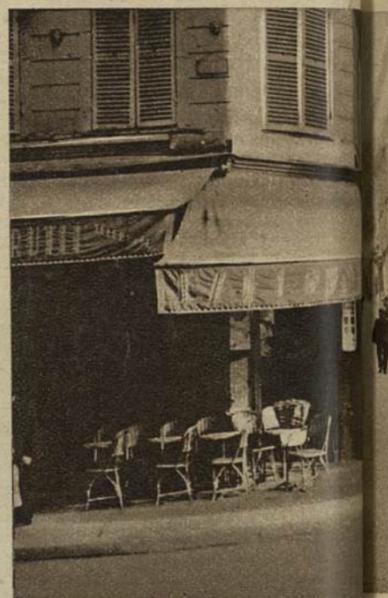


Dès qu'il fut arrivé à Bruxelles, guet, boîtes de nuit qui pavir,

encore, il nous échappait de nouppag, aurait eu le temps de fermer les le f Nous l'avons pris le lendemain de et o nier crime. Cette fois, il est « bon

Il est entré en scène, il y a deux mee que-là, il était fiché à la Préfecture alle Sûreté comme un traitant habile et à prendre sur le fait. Mais un jour a apparaitre son ombre dans un fait-ent c ritable.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1930, un encaill'au Lonjumeau, Denais, revenait à un d d'une tournée de perception de traus



Bonsi Pilotués





# FATS DIVERS

## L'enfant perdu

Florac (de notre envoyé spécial).

mi-chemin entre Sainte-Cécile et Florac, on rencontre le village de Cassagnas, pittoresque mais peu coquet, perché en « contre-haut » de la route. En juin dernier, dans ce val sauvage au fond duquel coule la Mimente, affluent du Tarnon, le temps pluvieux avait fait sortir une grande quantité de champignons.

Le cèpe épanoui et le rutilant oronge constituent pour le paysan cévenol une richesse naturelle. Le 30 juin, un jeudi, quelques gamins du village de Cassagnas avaient couru de bonne heure dans la montagne pour y cueillir les précieux cryptogames. Parmi eux se trouvait l'un des enfants de M. Louis Turc, un brave ouvrier qui travaille à la tâche, tantôt sur la route, tantôt à la carrière, tantôt aux champs, et dont l'épouse exploite dans le village un petit café assez achalandé.

Le plus jeune des enfants Turc, Ruben, qui avait eu quatre ans deux semaines auparavant, était resté près de la maison. De l'endroit où il jouait, il apercevait, sur la montagne d'en face, ses petits amis occupés à poursuivre leur cueillette dans la bruyère et les genêts.

N'y tenant plus, Ruben Turc quitta bientôt, sans prévenir sa mère, les abords de Cassagnas. Il était alors 9 heures du matin environ.

Vers 11 heures, les chercheurs de champignons rentrèrent.

— Où est Ruben ? demanda Mme Turc.

pays fut alerté. Deux cents personnes — presque toute la population du village — y participèrent. On fouilla les environs de Cassagnas. Aucune trace du petit Ruben ne fut retrouvée, pas même une tache de sang.

Aux parents désespérés, un voisin, M. Coudere, conta qu'étant occupé, le matin du 30 juin, à faucher un pré à peu de distance de la route, il avait vu Ruben descendre le sentier conduisant à la rivière. Nul, toutefois, ne put confirmer ce témoignage.

D'autre part, une bergère déclara avoir suivi sur la route, au lieu dit « la Potence », le manège d'automobilistes paraissant très gais. A un certain moment, les voyageurs inconnus revinrent précipitamment



Au lieu dit « la Potence », la route tourne court.



Le petit Ruben-Turc venait d'avoir quatre ans.

raux défoncé. Le chauffard afoilé a alors transporté et enterré le cadavre dans un petit bois situé dans telle et telle direction, à 7 km. 500 de votre village.

La lettre apporta dans le foyer en deuil l'émotion que l'on pense. On se renseigna, assez mal d'ailleurs. Ce qui était certain, c'est que M. Reymond était un homme désintéressé et honorable.

Agé de 57 ans, il a accompli toute sa carrière dans les P. T. T. et il utilise les loisirs de sa retraite à faire des recherches de sources, de gisements, etc. Il emploie, non la classique baguette de coudrier, mais un pendule, composé d'une boule de caoutchouc suspendue à un fil de soie noire. C'est un disciple de l'abbé Mermet, le célèbre sourcier.

Les affirmations de M. Reymond intriguèrent. Quelques



La femme de Louis Turc exploite un débit assez achalandé (à gauche).

— Mais nous ne l'avons pas vu !

On appela l'enfant, d'abord avec surprise, puis avec inquiétude. On visita tous les recoins du village, l'école, le temple, la route, les ravins noirs et déchiquetés, et aussi la Mimente, à l'eau froide et diaphane. En vain !

L'inquiétude devint rapidement de l'anxiété, puis de l'angoisse. L'enfant, un peu sourd de naissance et parlant encore fort peu, pouvait avoir été victime d'un accident.

Alors, on fit des recherches plus sérieuses encore. Tout le



M. Turc, un brave ouvrier, travaille à la tâche.

jours plus tard, d'ailleurs, le pasteur de Cassagnas, M. Pierredon, passant dans une pinède située à peu de distance de Ayres, entre ce dernier hameau et le col de Pendédis, perçut une odeur de chair en putréfaction. Il stoppa aussitôt et chercha dans le bois, sans succès. Mais cette découverte corroborait les assertions du radiesthésiste.

On parcourut alors en tous sens la paisible pinède des Ayres. On ne découvrit pas de cadavre, pas même l'indice d'une fosse, mais en revanche, sur l'humus épais du sous-bois, on trouva une « tache » de champignons d'un blanc de lait, le volvaire gluant, croit-on.

Ces cryptogames sont affreux. Je les ai vus et sentis. Ils sécrètent une saveur verdâtre et sont couverts sans cesse d'une nuée de mouches bleues, de ces horribles mouches qui assiégent les corps en décomposition. Autour d'eux, ils répandent, avec une intensité incroyable, cet épouvantable relent qui avait ému le pasteur Pierredon.

Est-ce vraiment la bonne piste que M. Reymond a révélée ? On ne sait pas, on ne sait rien de cette affaire, que les bruits fantaisistes qui courent dans le public. Aucune information n'a été ouverte par le parquet de Mende, dont le procureur, M. Roux, a suivi les incidents que nous venons de relater avec un intérêt que l'on souhaiterait plus vif.

Le mystère persiste et l'on peut penser qu'on n'a rien fait pour l'éclaircir.

Pauvre petit Ruben Turc !

Romain ROUSSEL.



Ancien employé des P. T. T., M. Jean Reymond est un amateur de radiesthésie.



Pour votre teint? ..Orglyco!

Mlle Yvonne SCHEFFER, la délicieuse actrice, si applaudie dans son dernier film « MA TANTE d'HONFLEUR », nous déclare :

« J'ai abandonné tous les savons, pour employer uniquement ORGLYCO, lui seul conserve à mon teint sa fraîcheur, à ma peau, sa souplesse. Toutes les femmes soucieuses de leur beauté devraient faire comme moi.

« C'est qu'en effet, ORGLYCO, à base de glycérine bi-distillée, nettoie la peau sans l'irriter, l'assouplit sans la graisser, et par un processus nouveau, la délivre des impuretés qui encombrèrent ses pores.

« On fait, avec ORGLYCO, un massage facial qui active la circulation sanguine, tonifie l'épiderme et lui conserve l'éclat de la jeunesse »

Le flacon d'ORGLYCO est en vente chez tous les Pharmaciens, Herboristes, Coiffeurs, Parfumeurs, ainsi que dans les Grands Magasins, au prix imposé de 9 fr. 85.

Essai à nos frais.

Nom ..... D  
 Adresse .....  
 Département ..... Ville .....

Flacon d'essai gratuit en retournant ce bon à : 67, bd Haussmann, Paris.

# ORGLYCO

## CECI INTERESSE

### TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 44.604 : Classes primaires complètes : Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 44.610 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 44.612 : Carrières administratives.

Broch. 44.623 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 44.627 : Emplois réservés.

Broch. 44.630 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 44.638 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 44.646 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 44.648 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 44.659 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 44.662 : Marine marchande.

Broch. 44.665 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 44.675 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figures de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 44.682 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retocheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupeur pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 44.684 : Journalisme, secrétariats ; éloquence usuelle.

Broch. 44.694 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 44.699 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

**5.000 PHONOS GRATIS** M--S A--T J--N

distribués aux lecteurs ayant trouvé la solution et se conformant à nos conditions. Remplacez les lirets par des lettres, de façon à obtenir 3 mois de l'année, et en prenant une lettre de chacun de ces mois vous obtiendrez un 4<sup>e</sup> mois. Lequel ? Découpez ce bon et adressez-le directement à Phonos ANGELUS, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (15<sup>e</sup>)

Joindre une enveloppe timbrée à 0,50 pour votre adresse

## L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Écrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 DD), Londres W. 1

Toutes mes douleurs ont disparu

Je vous suis très reconnaissante pour votre Togal qui fait disparaître toutes mes douleurs, et je ne puis qu'en faire des éloges.

M<sup>me</sup> Guillout, 26, boulevard du 14 Juillet, Troyes (Aube).

Satisfait pleinement.

Rhumatisant, j'ai employé votre Togal qui satisfait pleinement, calmant complètement douleurs.

M. G. Daumas, Viticulteur, Marsillargues (Hérault)

Dès le 2<sup>e</sup> jour j'ai pu dormir

Souffrant de rhumatismes et de lumbago aux épaules et au bras droit, depuis quatre semaines je ne dormais pas à cause de mes souffrances.

J'ai essayé le Togal, deux flacons. Dès le deuxième jour j'ai pu dormir. Puis, en continuant la cure, les douleurs ont disparu.

Merci de m'avoir indiqué votre remède.

M. Justin Godard, Maromme (Seine-Inférieure).

Le Togal est le remède souverain contre rhumatismes, les névralgies, sciatiques, lumbago, la goutte, l'insomnie, la grippe, les refroidissements de toutes sortes. Le Togal expulse l'acide urique partout les microbes, extirpe ainsi les racines mêmes du mal.

Plus de 6.000 attestations de médecins. Un vous convaincra. Toutes pharmacies 8 fr. 15.

## MONTRE-SAUTEUSE

PLUS DE VERRE - PLUS D'AIGUILLES

75% des causes d'arrêt complètement supprimées

La MONTRE la plus PRATIQUE

LECTURE DIRECTE

MÉTAL CHROMÉ 35 fr.  
 Anti-magnétique 45 fr.  
 Modèle-bracelet

GARANTIE 10 ANS

Envoi contre remboursement

USINES EV LYNDIA MORTEAU (près Besançon)

Dépôt à Paris : 75, rue Lafayette, 75

## SITUATION LUCRATIVE

Indépendante sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE REPRÉSENTATION fondée par les Industriels de l'Union Nationale, seuls qualifiés pour donner diplôme et situation. On gagne en étudiant. Cours oraux et par correspondance. Quelques mois d'étude. Brochure 71 gratis. 3 bis, rue d'Athènes, Paris-9<sup>e</sup>.

## SANS RIEN VERSER D'AVANCE

Vous pouvez avoir pour 40 F\$ PAR MOIS

CHRONOMÈTRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER

Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre 15 rubis, décor moderne.

PLAQUÉ OR INALTÉRABLE

Livrée avec sa chaîne en plaqué or 480 F\$ au prix de .....

Catalogue Général N°32 gratis sur demande

COMPTOIR RÉAUMUR, 78, rue Réaumur, Paris

## JE POSSÈDE FORMULE SCIENTIFIQUE

souveraine contre chute, pellicules, démangeaisons, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc., et activé repousse. J'envoie GRATIS et FRANCO, livret précieux de vérité, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par de trop nombreux charlatans. Écrivez-moi cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. Nombreuses attestations admirables. — SEUR HAYDÉE « Les Bourdettes-Saint-Agac », TOULOUSE

7 frs BONNE MONTRE heures lumineuses, verre et mouvement incassables et sa jolie chaîne. Garantie 5 ans ... 7 frs

Chronomètre antimagnétique ... 14 frs

Bracelet homme, cadran lumineux ... 14 frs

Bracelet dame, plaqué or ou argent ... 25 frs

Enc. contre remboursement - Échange admis

Fabrique E-VKOMLOR à Morteau près Besançon

Concours France sans diplôme : 21 Novembre 1933

Age : 23 à 30 ans serv. mil. Commissaire policier ou Inspecteur police en Algérie sur les

## CHEMINS DE FER

Traitements : 80.000 à 75.000 francs. Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>

t disp  
nt.  
ogal que  
êtement  
viticules  
Hérault  
dorm  
cont  
lumb  
dissem  
ide ur  
les ra  
s. Un  
15.  
SE  
UILLES  
arrôt  
mées  
RIQUE  
TE  
fr.  
5  
43 frs  
is  
men  
DA  
çon)  
7.  
FIVE  
des de  
URE  
triels  
r dom  
t. Com  
de. B  
-9.  
CE  
RE  
79  
HEN  
en  
de  
uri  
ULE  
contre  
« clain  
se. J'es  
précis  
tions qu  
vez-mo  
essayé  
YDÉE  
DOUSE  
RE  
blin  
fr  
fr  
fr  
fr  
mis  
con  
e 188  
police  
?  
oleg  
ise?)

# LE MAL DU PAYS

L'envie folle de rentrer en France l'avait saisi; il voulait surtout revoir Marseille et le Vieux-Port.

Il était 3 heures de l'après-midi. Une après-midi ensoleillée d'été finissant. La mer était tellement houleuse que les barques étaient toutes restées amarrées au quai du Vieux-Port et les pêcheurs, contraints à l'oisiveté, garnissaient les terrasses des innombrables bars qui sont tout le commerce du quartier Saint-Jean.

Il n'est pas rare de rencontrer dans les ruelles étroites où l'eau court le long du trottoir, où le linge étendu aux fenêtres donne un air napolitain, où sonne le plus pur accent marseillais, des inspecteurs de la Sûreté en patrouille. Dans les obscures maisons où, par miracle, logent plus de gens qu'il n'y a de chambres, se cachent aussi bien les malfaiteurs pourchassés que l'obscur et humble travailleur.

Mais, ce jour-là, M. Cals, chef de la Sûreté, en personne, conduisait les trois policiers qui pouvaient passer pour de simples promeneurs.

Que se passait-il donc ? On avait signalé à la Sûreté la présence dans le quartier d'un « Espagnol douteux ». C'était lui que l'on recherchait. Il n'était pas chez lui, au 39 de la rue des Ferrats, où il avait loué une chambre meublée, sombre et pauvre, avec, pour tout luxe, à la fenêtre, un canari en cage qui ne voit jamais le soleil...

Quand certains hommes ne sont pas chez eux, ils sont au bar. Les policiers marseillais le savent bien ! Une fois de plus, ils ne se trompèrent pas.

Ils entrèrent sans bruit dans l'étroite salle dont le comptoir occupe la moitié de la superficie. Personne ne broncha... Personne ; pas même un homme qui, assis dans un coin mal éclairé, pointait, penché sur un journal de courses, des numéros et des noms de chevaux.

— C'est lui, chuchota M. Cals.

Il s'approcha de l'homme, la main à la poche, par précaution.

— Vos papiers, s'il vous plaît !

L'autre sursauta, esquissa un geste, un mouvement de fuite. Mais trois inspecteurs lui barraient déjà la route.

— Vos papiers, réitéra le chef de la Sûreté. Police !

— Voilà ! Fallait le dire ! maugréa l'homme en fouillant sa poche, avec un air faussement rassuré.

Et il tendait un passeport à la couverture fatiguée, au nom de Marcano Domingo, sujet vénézuélien.

— C'est bon, fit M. Cals. Conduisez-nous chez vous.

— Où ça, chez moi ?

— 39, rue des Ferrats.

— C'est juste, répondit seulement l'homme.

Dans sa chambre, les inspecteurs découvrirent deux autres passeports, trop visiblement grattés, aux noms de Serra Mathieu et Matternatti Pierre.

— Quel est ton nom ? interrogea M. Cals.

— Mais Domingo ! Vous l'avez bien vu.

— Pourquoi te fais-tu appeler César Rodriguez dans le quartier ?

— C'est un surnom.

— Tu as trop de surnoms ! Suis-nous !

\*\*\*

A la Sûreté, l'homme garda longtemps la même attitude. Mais M. Cals venait d'avoir la preuve, par les rayons ultra-violet, que le passeport de Marcano Domingo était « lavé » et, dans les dossiers du service anthropométrique, il avait reconnu l'individu qu'on venait d'arrêter.

— Tu ne veux pas parler ? lui demanda-t-il en s'asseyant en face de lui. Eh bien ! je vais parler pour toi. Tu l'appelles Dominique Poli, né le 4 mai 1883, à Albitreccia (Corse). C'est bien cela ?

— Oui, murmura l'homme, effondré.

— ...Tu as été condamné aux travaux

forcés à perpétuité par la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône le 9 janvier 1906 pour meurtre. Le 16 juin 1905, vers une heure de la nuit, tu abattais à coups de revolver le chaudronnier Gianoni...

— ...Histoire de femmes, coupa Poli.

— ... On le sait. C'était le règlement d'un compte, poursuivit M. Cals. Au mois de mars 1906, tu étais transféré à La Rochelle, puis, de là, à Saint-Martin-de-Ré. Le 11 juillet, tu étais embarqué pour les Iles du Salut à bord du transport *La Loire*. Tu t'es évadé de là-bas.

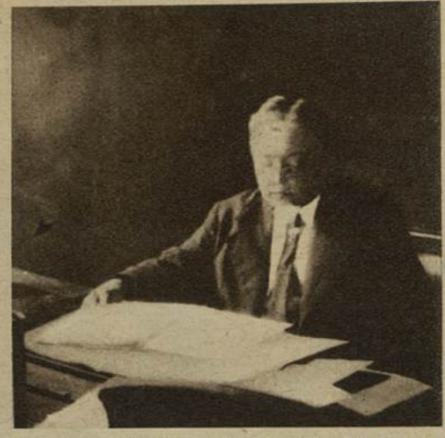
— Oui, répondit Poli. Mais vous n'allez pas m'y faire retourner ! Vous voyez bien : je suis vieux, je suis malade. J'ai gâché ma vie pour ces deux coups de revolver. Vous n'allez pas me renvoyer mourir là-bas, dans les camps !

L'homme eut un moment de défaillance. Il pleurait...

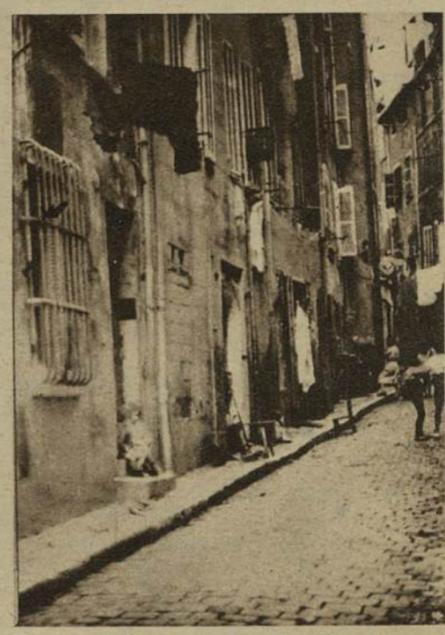
— Vous croyez que je ne l'ai pas gagnée, ma liberté ! Ecoutez ce que j'ai fait pour revenir respirer encore l'air du Vieux-Port, l'air de France ! C'est ce qui m'a perdu, comme tant d'autres ; mais on ne peut pas y résister !

« Matricule 35.348. C'était mon nom, sous l'uniforme de toile. A Saint-Laurent-du-Maroni, je travaillais avec cinq ou six détenus à transporter du matériel et des vivres pour la colonie. J'étais canotier ; j'ai fait ce travail pendant trois ans. Puis, on m'a envoyé aux Iles du Salut. Les Iles du Salut... du salut de quoi ? Du repos de l'âme, oui !... J'ai passé par le camp de Kourou, puis à Pattoura où je récoltais le bois de rose. Là, je me souviens, j'étais avec Gremy, Polos, Périer, Mariani et Paolletti. Nous nous sommes liés d'amitié et nous avons décidé de nous évader. Pendant des mois et des mois, nous avons vécu pour cela. Nous mettions de côté l'argent que nous gagnions au jeu. Un jour, nous avons pu acheter une barque à voiles à un nègre. Nous y avons entassé tout ce que nous avions de vivres et nous sommes partis, je me souviens du jour, tenez ! C'était le 7 septembre 1910, à huit heures du soir. Nous avons mis le cap sur le Venezuela où nous débarquions au bout de cinq jours de traversée, à Guilia. Là, nous nous sommes dit adieu et chacun est parti de son côté. Moi, je me suis dirigé vers Caroupano à pied. J'ai trouvé un emploi tout de suite. J'étais majordome dans une culture de cacao et je commandais à cinquante nègres ; je gagnais 675 francs par mois. Au bout de quatre ans, c'était en août 1914, j'appris que la guerre était déclarée avec l'Allemagne. J'ai demandé à notre consul de me rapatrier. Il a refusé. Je suis allé m'engager à Porto-Cabeille, dans la marine vénézuélienne. Je me trouvais sur le croiseur *Galia* lorsqu'il fit naufrage à la suite d'un incendie. Je suis resté marin pendant quatre ans. Quand j'ai été démobilisé, je me suis fait engager en qualité de mécanicien dans le camp de pétroles de Maracaibo, où je suis resté pendant trois ans, aux appointements de 1.500 francs par mois.

« En 1931, j'étais fatigué et dégoûté. Je partis pour la capitale du Venezuela, Caracas. En y arrivant, je tombai malade ; j'avais contracté les fièvres et je dus rester huit mois à l'hôpital. Quand j'en sortis, je n'avais plus de forces. Et puis la nostal-



Devant cet homme qui pleurait, M. Alfred Usse, juge d'instruction, hésitait.



Pour tout luxe, à la fenêtre de son meuble, un canari en cage mourait d'ennui.



Pendant quatre ans, il fut le chef de cinquante nègres, dans une plantation.

Revenu à Marseille, Dominique Poli s'y était caché grâce à un faux état-civil au nom de César Rodriguez et il avait réussi à s'embaucher comme peintre sur les bateaux



gie, l'envie folle de rentrer en France me prenait plus fort ; je voulais au moins revoir Marseille, le Vieux-Port : le mal du pays ! Je me suis embarqué à bord du paquebot italien *Colombo* et je suis arrivé à Barcelone le 22 décembre 1931. Là, j'ai pris le train pour Marseille. Je croyais qu'on ne m'y avait pas reconnu. On me prenait pour un Espagnol, parce que je parle très bien la langue et que j'ai même, en parlant français, un fort accent. Je me suis caché comme j'ai pu ; j'ai même travaillé pendant des mois comme peintre à bord des bateaux. Mais, depuis une semaine, je suis en chômage. Il y a huit jours, vous ne m'auriez pas trouvé dans un bar.

« Laissez-moi vivre ! Je n'ai plus jamais fait de mal à personne depuis Gianoni. Et celui-là, au moment où je l'ai descendu, ne valait pas mieux que moi. Au bout de vingt ans, vous n'allez pas me faire repartir en Guyane ! »

... L'homme pleurait et de grosses larmes couraient dans les épaisses rides de son visage tanné qui garde d'un long séjour en Guyane, au Venezuela, dans les pays brûlants, un air étrange d'hispano-américain.

— Vous n'allez pas me renvoyer là-bas ! répétait-il encore au juge d'instruction, M. Alfred Usse.

Le magistrat, tout sentiment mis à part, se disait :

— Même si nous voulions l'y renvoyer, le pouvons-nous ? Il y a vingt-deux ans que cet homme a commis le délit d'évasion !...

Et Dominique Poli, se trompant sur l'hésitation du juge, reprenait :

— Non ! vous ne ferez pas ça ! Ah ! si vous saviez quelle chose c'est, le bagne, vous ne le feriez pas...

Jean CASTELLANO.



Loubillé (de nos envoyés spéciaux.)

Il était dix heures, lorsque le vieil Athènes sortit de sa demeure. Du pas traînant d'un homme fatigué par la longue vie de travail qu'il a menée, il traversa la cour et vint sur le chemin. En ces matinées de septembre, il aimait à flâner dans les chemins creux où les arbres se dépouillaient déjà de leur ombre, où le soleil offre une chaleur plus douce, une lumière plus dorée.

Comme il parvenait sur la route, il aperçut son voisin Deguercy qui, les bras accoudés sur une barrière, regardait devant lui d'un air curieux.

— Bonjour...

L'autre répondit distraitement. Puis, quittant soudain son poste :

— Il se passe certainement quelque chose d'inquiétant chez le vieux Beillard. Regarde...

Et, du doigt, il montra la maison, située à une dizaine de mètres de là. C'était une longue bâtisse de pierre, comprenant un unique rez-de-chaussée. Trois portes verroulées s'ouvraient dans la masse grise des murs grossièrement bâtis.

L'une donnait accès à l'unique pièce où demeuraient les époux Beillard. Elle servait à la fois de cuisine et de chambre. La seconde s'ouvrait sur une dépendance de la remise. On accédait également à celle-ci par un vaste portail délabré où manquaient plusieurs gonds et la serrure, et dont plusieurs planches rongées par l'humidité avaient cédé.

Cette maison était accotée à deux autres de même style, mais dont les murs se paraient d'un rosier grimant ou d'une treille lourde de raisins et dont la fenêtre s'éclairait de la couleur vive d'un géranium.

Le tout était écrasé sous un même toit dont les poutres verroulées crevaient, ça et là, la masse bosselée des tuiles brunes.

L'ensemble avait un aspect sinistre et misérable.

— Il se passe certainement quelque chose d'inquiétant chez le vieux Beillard, répéta Deguercy.

Athènes vit une légère fumée sortir de la cheminée. Mais cette même vapeur bleutée qui montait dans la fraîcheur du matin filtrait également à travers toutes les tuiles. Cela n'était pas naturel.

— Il faut aller voir, décida le vieil homme.

Devant la porte, ils virent qu'une pierre plate maintenait les volets fermés de l'extérieur. Ils pensèrent tout d'abord que le vieillard était descendu au village, distant de 500 mètres, pour y faire quelques provisions. Mais il restait à la maison Mme Beillard qui, depuis neuf ans, n'avait pas quitté son lit, clouée qu'elle était par la paralysie.

Ils ôtèrent la pierre, ouvrirent les volets. La porte était entrebaillée. Dans la serrure, ils aperçurent une clé de forme bizarre. Ils surent plus tard qu'il s'agissait d'un passe-partout.

A peine eurent-ils poussé la porte vitrée, qu'une épaisse fumée se jeta à leur visage. Ils entendirent un crépitement caractéristique. Il y avait le feu.

Toussant, crachant, à demi-étouffés par l'âcre fumée qui stagne dans la chambre, les deux paysans sortent en toute hâte. Cependant l'appel d'air causé par l'ouverture de la porte ravive le foyer, qui jusque-là avait brûlé au ralenti. Il y a de grandes flammes. Il ne faut pas

Après une vie vagabonde et suspecte, le père Beillard (ci-dessus) s'était réfugié avec sa femme, sa fille (en haut, à droite) et son fils Eugène (à gauche) dans une ferme misérable du Poitou jusqu'à une malédiction implacable les empêcha de trouver l'oubli.

perdre de temps. Le père Athènes crie pour donner l'alarme. Deguercy court chercher des seaux. Et l'on fait la chaîne. De main en main, les récipients pleins d'eau circulent.

Lorsque les flammes furent éteintes, que la fumée se fut dissipée à demi, les voisins pénétrèrent dans la chambre. Sur les deux lits qui occupaient les angles de la pièce, deux corps gisaient. Les draps étaient maculés de sang. Les cadavres portaient à la gorge et à la tête de larges blessures.

Pour aucun des voisins, il n'y eut de doute. Les deux vieillards avaient été assassinés.

#### Le souffle de la haine.

Lorsque, envoyé par *Détective*, j'arrivai à Loubillé, le convoi funèbre sortait de l'église. La cloche battait en plein ciel le glas sonore des funérailles. Les habitants du pays, en très petit nombre, stationnaient aux abords du temple. Les hommes, dans leurs habits du dimanche, aux plis lourds, semblaient gênés et pressés d'en finir. Dame ! on était en pleins travaux. Les mauvais jours allaient venir et chaque heure perdue comptait.

On entendait dans le lointain le lourd martèlement des battues.

Et ce fut la banale cérémonie des funérailles, la morne procession derrière le corbillard, que le cocher, inconscient du tragique de l'affaire, menait, en fumant sa pipe, vers le champ des morts. Les deux bières furent séparées et glissées dans deux fosses éloignées l'une de l'autre.

Après que le prêtre eut psalmodié les ultimes prières, la terre retomba sur les cercueils en pelletées sonores. Tout était fini. Les assistants se dispersèrent.

Le soir, je les retrouvai. Les travaux avaient pris fin avec la tombée du jour. On n'entendait plus le souffle des machines à vapeur, ni le bruit clair des battues. Les meules de blé dressaient dans le crépuscule leurs silhouettes démantelées.

Assemblés sur le pas des portes, sur les banes de la place, sur les marches des maisons, des groupes se formaient et discutaient.

De quoi parler, sinon de cette affaire mystérieuse, de cet assassinat de deux vieillards, sans fortune ? Je me mêlai aux paysans. En quittant leurs habits de cérémonie ils avaient perdu cet air de gêne et de timidité qu'ils offraient aux funérailles des Beillard.

Les uns accusaient. Ils jetaient un nom. Pour-quoi, depuis trois jours, la police recherchait-elle l'assassin, alors qu'il était à proximité ?

Et l'on citait le nom d'Eugène Beillard, le fils aîné des victimes.

— Il vivait en mauvaise intelligence avec son père, me confia un paysan. Il y a très longtemps de cela — une vingtaine d'années — il avait quitté ses parents. Il avait couru pas mal de villes, travaillant ici comme journalier, là comme manœuvre. Sentant la vieillesse peser sur lui, le vieux Beillard l'avait fait revenir auprès de lui. Il lui avait vendu la maison, gardant

seulement la jouissance d'une chambre et d'un petit jardin. Le père avait demandé 9.000 francs à Eugène. Celui-ci lui versa 3.000 francs sur cette somme.

Puis, ce fut la mécontente. Le vent de la haine souffla sur la famille. Le père était violent. Le fils également. Ils ne purent s'accorder. La sœur d'Eugène, Mme Sicaud, qui tient une auberge à l'angle de la route de Chef-Boutonne, prenait parti pour son père. C'est elle-même qui me confia qu'elle avait décidé le vieux à mettre son fils à la porte.

— Il restait, en effet, 6.000 francs dus, me dit-elle ; Eugène se faisait tirer l'oreille pour payer. Il ne pouvait voir mon père sans l'injurier. Bien plus, chaque fois qu'il passait devant la porte, il criait des menaces.

Un jour, Beillard, laissant seule sa femme paralysée, vint rendre visite à sa fille. Il se plaignit avec amertume et parut même menacer :

# LES M

— Eugène nous fait des misères. Tout cela finira mal.

— Pourquoi ne le chasses-tu pas ? Il ne peut pas payer ce qu'il te doit. Va trouver un huissier. Fais-lui signifier d'avoir à te régler le total de sa dette avant la Saint-Michel. Je le connais. Il ne le pourra pas. Tu auras un bon prétexte alors pour le mettre dehors et pour reprendre ton bien.

La fille avait épousé la haine du père. Aussi, lorsqu'on découvrit les deux vieillards assassinés, elle n'hésita pas à faire supposer que son frère pourrait ne pas être étranger au crime. *Celui-ci avait été commis la veille de la Saint-Michel, la veille du jour où l'huissier devait se présenter chez Eugène. La mort des vieux arrêta toute opération. On ne pouvait plus rien contre le fils tant que la succession n'était pas réglée.*

Alors... le pas fut vite franchi et l'accusation fit facilement son chemin.

Mais il y en eut, parmi les 600 habitants de Loubillé, qui repoussèrent avec indignation ces soupçons. Eugène était considéré comme un homme travailleur et sérieux, toujours prêt à rendre service et incapable, malgré son caractère violent, de faire du mal, même à une bête.

De plus il aimait tendrement sa mère...

— Ne s'agirait-il pas d'un crime suivi d'un suicide ? me suggéra l'un de ceux qui croyait fermement à l'innocence d'Eugène Beillard. Le vieux, lassé de soigner sa femme, devenant lui-même impotent, la tue et se fait justice ensuite, tout en disposant une mise en scène pour faire croire à la culpabilité de son fils, satisfaire une ultime rancune et déclencher une vengeance posthume ?

#### Une mystérieuse affaire.

J'avais rejoint aux Maisons-Blanches les inspecteurs de la brigade mobile d'Angers, qui, une fois encore, perquisitionnaient dans la maison des vieux Beillard. Peut-être espéraient-ils encore trouver, dans l'amas de cendres et de plumes, de chiffons et de ferrailles, qui encombraient le plancher de la chambre tragique, un indice qui les mettrait sur la piste de l'assassin.

Les deux lits, dont l'un était surmonté d'un antique baldaquin, qui dut être rouge autrefois, mais qui n'offrait plus maintenant qu'un aspect crasseux et noirci, étaient restés dans le même état que lors de la découverte du crime. Les draps d'un blanc douteux s'auroleolaient de taches brunes où luisaient encore des étoiles de sang coagulé.

Je fis part des conversations entendues, la veille au soir, parmi les groupes attardés sur les seuils des portes.

— Eugène Beillard peut-il être coupable du meurtre de ses parents ?

— Il est certain, me répondit le policier, que c'est celui à qui le crime pouvait rapporter le plus. *Fecit cui prodest...*

— Le soupçonnez-vous ?

Un policier doit soupçonner tout le monde. Cependant l'inspecteur ne me cacha point qu'il était peu vraisemblable que le fils ait pu tuer ses parents. Les renseignements recueillis sur son compte lui sont favorables.

— Le crime peut-il être l'œuvre d'un chemineau ?

— Je ne le crois pas. Nous savons, par Mme Sicaud, que le vieux Beillard cachait son portefeuille — contenant d'ailleurs fort peu d'argent — dans l'une des trois piles de draps placées sur le rayon supérieur de l'armoire. Précisons : dans celle du milieu. Or, l'armoire n'a pas été fouillée. *Seule la pile de drap du milieu — celle qui contenait l'argent — a été enlevée et jetée à terre.*

— Cela paraît bien curieux, dis-je.

Le policier eut un sourire :

— Il y a beaucoup d'éléments dans cette affaire qui sont curieux, répondit-il. Les blessures découvertes sur les cadavres sont insignifiantes. Elles n'ont pu entraîner la mort.

Je fus interloqué.

— Alors ?...

— L'asphyxie... répondit l'inspecteur. Le criminel a allumé le feu dans un coin de la chambre. Il a enflammé le fagot de bois que le vieillard plaçait chaque soir près de la cheminée, pour ne pas avoir à sortir le matin, lorsqu'il faudrait allumer le feu.

« Puis, au moyen de journaux, il a tracé le chemin aux flammes jusque auprès de son lit. Le feu a dévoré sur son passage un secrétaire qui se trouvait à proximité. La fumée, en s'accumulant dans ce vase clos auquel la gaine de la cheminée n'offrait qu'une étroite sortie, a provoqué l'asphyxie des deux vieillards. »

Autre détail bizarre : on a découvert dans les cendres un flacon à demi-fondu.

Très intéressé, j'interrogeai curieusement :

— Cela pourrait-il confirmer la thèse d'un crime suivi de suicide ? Lassé de soigner une compagne, clouée depuis neuf ans sur son lit par une paralysie générale, le vieux Beillard n'aurait-il pas essayé de tuer

celle-ci et ne s'est-il pas suicidé ensuite en s'empoisonnant ?

Le policier eut un sourire sceptique :

— Mais le passe-partout dans la serrure ? Et la pierre devant la porte ?

Je fus démonté un instant.

— Mise en scène pour faire porter les soupçons sur le fils. Il est possible d'appuyer une pierre contre la porte, à l'extérieur, et de refermer ensuite celle-ci...

L'inspecteur principal m'interrompit :

— Encore aurait-il fallu que le vieux pût se baisser pour la ramasser. Elle n'était pas lourde, mais souvenez-vous que le père Beillard, impotent, ne marchait qu'à l'aide de deux cannes.

Mais je me souvins aussi que sa fille, évoquant l'image et la vie du disparu, m'avait dit que son père élevait des merles pour ses petits-enfants et que, chaque matin, il partait sur les chemins pour leur chercher leur nourriture.

— Du bout de sa canne, m'avait-elle dit, il grattait la terre pour trouver des vers qu'il ramassait et mettait dans une boîte.

— Tout cela est bien curieux, dit en hochant la tête mon interlocuteur. Saurons-nous jamais la vérité !...

#### Proies du mal.

En écoutant parler Eugène Beillard, j'ai connu à quel point le destin peut parfois peser sur les épaules d'un homme, quelle mystérieuse malédiction plane sur la tête de ceux qui firent le mal et s'acharne parfois sur leurs enfants.

J'étais allé le chercher à la ferme de Proux, où il travaillait à la batteuse. Un orage subit nous avait forcés de chercher refuge sous un abri étroit. Serrés l'un contre l'autre, nous attendions la fin de l'averse et c'est aux sons de cette musique monotone de la pluie criblant le toit de notre refuge que le fils m'a raconté la tragique existence de son père.

Brutal, sournois, violent, le vieux Beillard était craint partout où il passait. Né près de Périgueux, il quitta bientôt le pays. Marié, père de cinq enfants, tel Cain, il allait de ville en ville, vendant des mouchoirs, dans les marchés et les foires. Arrêté pour escroqueries, pour vols, pour cambriolages, pour abus de confiance, pour coups et blessures, à plusieurs reprises il dut faire de la prison.

Sa famille attendait dans la ville où était retenu le père qu'il eût fini de purger sa peine. La mère s'occupait de nourrir sa petite famille. Elle faisait des ménages chez les uns, des lessives chez les autres et parfois dut même demander à la prostitution de quoi faire vivre ses enfants.

Le jour de la libération, on se rendait à la porte de la prison pour l'accueillir et le *maudit* reprenait la route.

Puis vinrent des heures plus tragiques encore. Comme il se trouvait à Saint-Coutan, près de Lezay, une femme vivant seule dans une maison isolée fut trouvée assassinée. On découvrit des traces de pas autour du cadavre. Les empreintes ressemblaient à celles de Beillard. On l'arrêta.

L'instruction dura de longs mois. L'inculpé se défendit âprement. Faute de preuves plus certaines, on dut le relâcher.

Las de cette vie d'aventure, il vint se fixer à Loubillé, acheta aux « Maisons-Blanches » cette ferme où il devait finir sa tragédie.

Mais la destinée semblait ne pas vouloir lui laisser de repos. La malédiction le poursuivait jusque dans ce havre isolé, perdu dans les confins du Poitou, où il cherchait à oublier sa jeunesse aventureuse et peu saine.

L'un de ses fils semblait vouloir suivre ses traces sur les chemins défendus. Il fut envoyé dans une compagnie disciplinaire en Afrique.

Une fille, mariée à un commerçant de Chef-Boutonne, s'enfuit un jour du domicile conjugal. Elle voulait vivre sa vie. Paris, la vie facile et clinquante l'attiraient. On retrouva sa trace dans les hôtels de Montmartre, puis dans ceux de la Chapelle.

On sut un jour qu'elle avait été blessée mortellement dans une rixe entre souteneurs. Elle mourut, solitaire, dans un hôpital, après cinq jours de souffrances.

C'était pendant la guerre. On cacha cette fin à la pauvre mère et on lui fit croire que la malheureuse avait été tuée par un obus, lors de l'attaque de Paris par les berthas.

Une nuit, la vieille prit une attaque subite. Elle ne devait plus se relever.

Et la mort sanglante venait terminer tragiquement cette vie mouvementée, logique épilogue d'un roman trouble, bizarre, inquiétant.

Mais le destin, en frappant le *maudit*, frappait aussi l'innocente, la mère tendre et dévouée pour ses enfants, patiente pour son mari. Durant neuf ans, elle avait souffert, souhaitant la mort qui la délivrerait de ce supplice épouvantable de l'immobilité. Elle ne pouvait plus parler. Seuls ses yeux et ses oreilles restaient vivants en elle.

Et, un soir, elle avait dû voir le bras d'un assassin se lever sur elle, qui jamais n'avait fait de mal à personne. Elle parvint à bouger le bras droit, cherchant à ramener sur son visage le drap, moins pour se protéger que pour cacher un spectacle atroce.

Les blessures n'étaient pas graves. Mais, lucide, elle dut attendre, dans sa rigidité de paralytique, que la fumée eût fait son œuvre et que la mort vint tuer en elle ce qui restait encore de vivant.

■ ■ ■

En évoquant cette fin tragique de sa mère, Eugène Beillard ne put se retenir de frissonner. Une larme glissa le long de sa joue ridée. Puis, il baissa la tête.

N'était-il pas, lui aussi, un *maudit* sur qui s'acharnait le destin ?

Étienne HERVIER.

(Reportage photographique J.-G. SÉRUZIER.)



Surmonté d'un antique baldaquin, le lit bouleversé du père Beillard laissait voir ses draps d'un blanc douteux, éclaboussés de taches de sang.



Le vieil Athènes, un voisin de Beillard, sorti de sa demeure du pas traînant de paysan fatigué par la longue vie de travail qu'il a menée.



On enterra les victimes, séparément, dans le petit cimetière de Loubillé.



L'autopsie des deux vieillards eut lieu dans la grange de la maison du drame.



Contre les battants de la porte des « Maisons Blanches », et pour la fermer hermétiquement, quelqu'un avait posé, de l'extérieur, une lourde pierre plate.

# MAUDITS

# DIVERS FAITS

## Soir de raffe

Alexandrie (de notre correspondant particulier.)

Il suffit parfois d'un premier coup heureux pour mettre en veine un chasseur.

Depuis la capture, à l'hôtel Bonnard, du fameux escroc Leitzelman, que l'on crut évadé en mer et qui fut repris à Marseille, la police d'Alexandrie était sur les dents.

Le lieutenant-colonel Florio dirigeait la chasse dans les quartiers louches de la ville. Il s'agissait d'épurer.

loin d'une école de jeunes filles dirigée par des sœurs franciscaines.

C'est là qu'elle procurait à des clients de choix les femmes mariées et les jeunes filles qui consentaient à avoir recours à ses offices.

On comprend que l'entremetteuse pût, dans ce honteux commerce, se retirer rapidement. Les représentants les plus huppés de la finance égyptienne et internationale fréquentaient chez elle et dépensaient sans compter. Elle prélevait naturellement un fort pourcentage.



Nicolas Valido avait pris le pseudonyme de Damico.

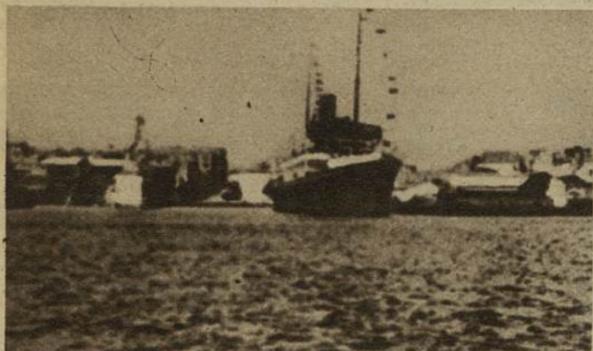
La seconde grosse pièce du filet est un certain Nicolas Valido, condamné par contumace par la Cour d'assises de Foggia (Italie) aux travaux forcés à perpétuité pour homicide volontaire avec préméditation.

Valido avait eu une violente discussion avec ses voisins. Il jura de se venger. Comme l'un d'eux, le lendemain de la dispute, passait à la portée de son fusil, il l'abattit de deux balles, comme un chien, puis disparut.

On ne savait ce qu'il était devenu. Mais Valido, qui avait appris sa condamnation à vie, parvint à s'embarquer sur un cargo et vint se réfugier à Alexandrie où il travailla sous le nom d'emprunt de Damico, comme peintre en bâtiment.

Rien ne le désignait à l'attention de la police. Travailleur, sérieux, « Damico » ne songeait qu'à refaire sa vie. Il voulait même trop bien la refaire. Coquet, la boutonnière fleurie d'une pensée, il voulut se marier et présenta à cet effet une demande en mariage.

Ce fut sa perte. Car si le certificat d'identité qu'il présentait masquait son passé, il n'en mentionnait pas



Il a été embarqué, étroitement surveillé, sur un paquebot en partance pour l'Italie, qui le réclame.

L'émotion produite par la soudaine arrestation de Leitzelman n'était pas encore apaisée. Il semblait qu'une telle capture eût plus que jamais stimulé le zèle des policiers.

Les rafles se succédaient et ramenaient dans leur filet tous ceux et toutes celles qui pouvaient être de bonne prise. Demi-mondaines, souteneurs, toute la pègre dorée de la ville fut ainsi emmenée, une nuit, pour y être triée, contrôlée, examinée, pour ainsi dire à la loupe. On pensait bien qu'ainsi quelques grosses pièces se détacheraient du menu fretin.

On ne se trompait pas. La grosse Toula, dite « la Madone des sleepings », avait été prise dans la raffe.

Qui ne connaissait, à Alexandrie, cette vieille entremetteuse, grecque d'origine, et exerçant son métier depuis vingt ans ? Et qui ne chuchotait qu'elle avait ainsi réalisé une fortune, estimée à cinq millions de francs, dont une partie est représentée par un grand immeuble de rapport donnant sur le champ de courses du Sporting.

Toula exploitait deux maisons de passe dans deux vastes appartements occupant le premier étage de deux immeubles contigus, à Kom El Dick, non



Quine connaissait, à Alexandrie, la grosse Toula, « la Madone des sleepings » ?



Elle exploitait deux « maisons » dans deux appartements occupant le premier étage de deux immeubles contigus...

40 %, sur les « recettes » des jeunes femmes. Nulle, comme elle, d'ailleurs, ne savait les attirer, les capter par de mirifiques promesses, et les retenir ensuite, en annihilant leur volonté par la drogue.

Mais tout cela lui semblait si naturel qu'elle s'étonne de se voir captive, dans ces locaux de la Sûreté.

— Qu'ai-je fait de mal ? s'écrie-t-elle, en s'assurant que sa barrette incrustée de brillants n'a pas été perdue au cours de la raffe.

Toula sera bientôt expulsée avec tous les honneurs qu'impose sa fortune.

moins son pays d'origine. Le lieutenant-colonel Florio possédait dans ses fiches la photo du contumace que lui avait adressée la Sûreté italienne.

La demande en mariage passa sous ses yeux. Le lieu de naissance du postulant le frappa.

Quelques jours après, Valido, alias Damico, tombait dans la raffe.

Il a été embarqué, étroitement surveillé, sur un paquebot en partance pour l'Italie, qui le réclame, et il finira ses jours en prison.

Maurice LEBRUN.



... à Kom El Dick, non loin d'une école franciscaine.

Le 22 septembre dernier, des employés de la C<sup>o</sup> des chemins de fer de l'État découvraient, vers 18 h. 30, sur la voie ferrée Paris-Dinard, au lieu-dit « la Pièce d'eau des Suisses », à Versailles, le cadavre effroyablement broyé d'un inconnu correctement vêtu, paraissant âgé de 18 à 20 ans, taille 1 m. 70, corpulence moyenne, cheveux châtain clair frisés tirant sur le roux, yeux gris bleu, vêtu d'un costume sport tissu genre anglais. Ce malheureux avait le ventre ouvert et la cuisse droite écrasée.

## Un mort inconnu



Dans les poches, aucune pièce d'identité. Se trouve-t-on en présence d'un crime, d'un accident ou d'un suicide ? Jusqu'à présent nul ne le sait. Pas de traces d'argent non plus.

Malgré l'active enquête de M. Magnoux, commissaire central de Versailles, aucun éclaircissement n'est encore obtenu sur cette affaire.

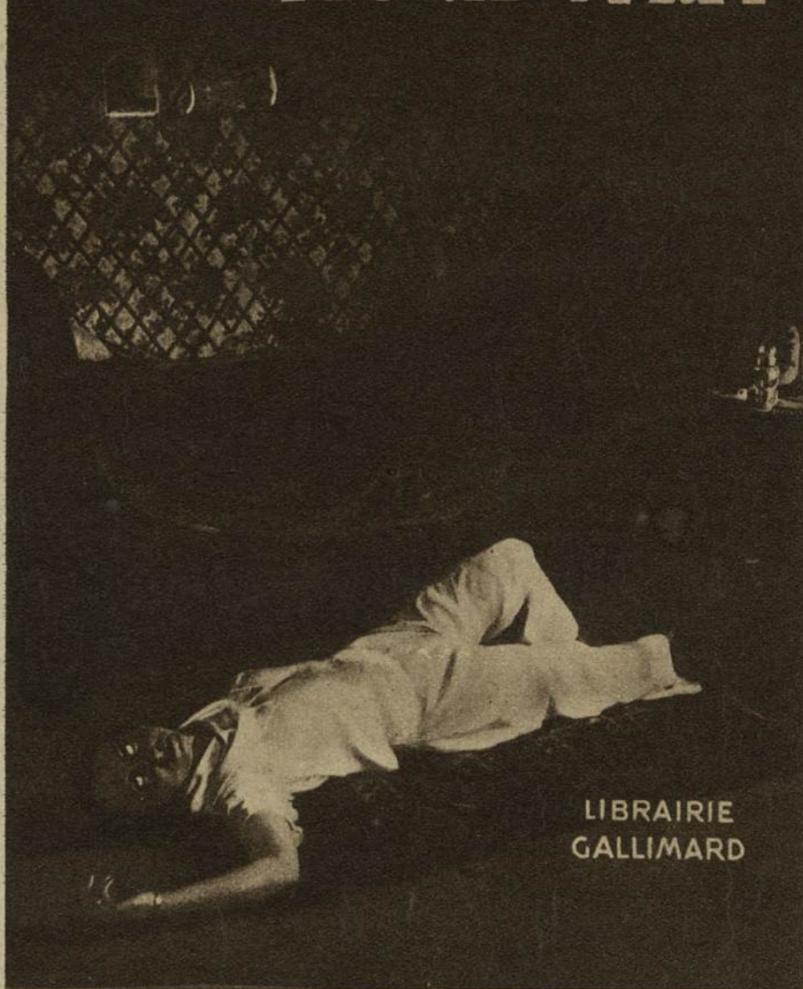
Nous publions la photographie de ce mort afin d'aider à son identification. Les personnes qui pourraient fournir des renseignements à ce sujet peuvent s'adresser à M. le Commissaire central de la ville de Versailles.

Vient de paraître :

LES CHEFS D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES

LEONARD FALKNER

# LE MEURTRE DE BROADWAY



LIBRAIRIE GALLIMARD

7 fr. 50

Quelques volumes parus

dans la collection

Les CHEFS-D'ŒUVRE du ROMAN D'AVENTURES

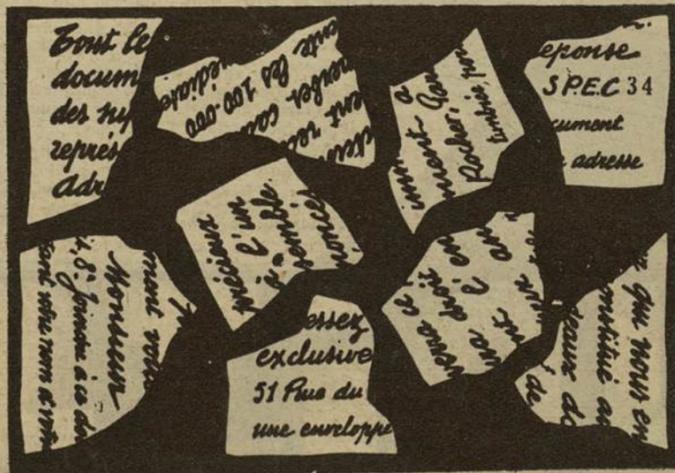


Exclusivité Hachette

## CONCOURS

100.000 francs de PRIX

pour ceux qui reconstitueront ce DOCUMENT



# LA PENDUE AUX YEUX VERTS

Pour tous ceux qui ont vu, dans la petite maison de Rochdale, le corps ensanglanté de John Ellis, bourreau de Grande-Bretagne et d'Irlande, il n'y eut pas un instant de doute : l'homme s'était suicidé. Sa main, étonnamment fine, blanche et soignée, était enfoncée sur le rasoir avec lequel il s'était taillé la gorge.

Suicide, déclara le coroner. Suicide, décréta le juge. Suicide, répéta le public.

Moi, je dis : crime ; moi et quelques autres qui connaissions le mystérieux pouvoir des yeux de Mrs Thomson.

Ils sont depuis neuf ans sous quelques pieds de terre, ces yeux verts et profonds qu'ombralaient encore d'immenses cils noirs. Mais leur éclat n'est point terni. Même, il semble que, du fond de la tombe où sont les restes de celle qui devait aimer, tuer et mourir suppliciée, ils restent braqués sur le monde des vivants, fixes, hypnotiques, avec l'étrange lueur qu'ont certaines choses mortes.

John Ellis les avait rencontrés une fois et ne devait plus les oublier.

C'était en 1923. Après un procès qui passionna l'Angleterre toute entière, la belle Edith Thomson et son amant Bywaters avaient été condamnés à mort pour s'être débarrassés un peu brutalement du mari gênant. Jusqu'à la dernière nuit, on crut qu'une grâce royale allait sauver la prisonnière. Au matin de l'exécution, la foule, agenouillée devant la porte de la prison, pria et espérait encore, alors que justice était faite. Lorsque Ellis sortit de la salle du supplice, son visage était de cire, son regard fixe. Un vieux gardien s'approcha. Le bourreau frissonnait.

— Ce fut horrible, murmura-t-il en passant ; horrible !...

Quelques semaines plus tard, en mars 1924, John Ellis, exécuteur des hautes œuvres depuis vingt-trois ans, démissionnait et se retirait à Rochdale.

Désormais, il semble qu'il partagea son temps entre sa boutique de coiffeur et son foyer, où il retrouvait sa femme et ses enfants.

Amoureux de la nature, ami des bêtes qu'il ne pouvait voir souffrir, quoiqu'il s'en défendit, il se montrait particulièrement fier de son jardin, de ses onze bouledogues, de ses chats et surtout de son perroquet des îles, au plumage éclatant. Lentement, l'oubli se faisait autour de son nom.

C'est une détonation qui, en août 1924, rompit le silence. En pleine nuit, fou de terre, Ellis avait appuyé le canon de son revolver sur sa tempe droite et tiré. Il ne réussit qu'à se fracasser la mâchoire.

— Si vous visiez comme vous pendiez, vous seriez bien mort maintenant, devait lui dire, quelques jours plus tard, son ancien maître d'école, l'alderman Blomley, président du jury devant lequel il comparait.

Je le vis à cette époque dans le drawing-room de sa petite maison de Kitchen-Lane, à Rochdale. Son visage osseux, barré d'une forte moustache

La belle Edith Thomson marcha, presque défaillante, au supplice.

brune, était entouré de bandelettes. Ses yeux caves avaient un cerne d'insomnie. Il voulut se lever quand j'entraï, mais ne réussit point et retomba sur son fauteuil où il installa du mieux qu'il put son corps amaigri.

— Excusez-moi, dit-il, je souffre encore beaucoup. Je ne dors pas. Je ne peux plus dormir. Depuis... depuis ce jour de l'an dernier... Il y a près d'un an déjà. Les yeux verts de la femme pendue ne m'ont pas quitté. Elle m'avait regardé : « Vous n'allez pas me pendre, monsieur, n'est-ce pas ? On ne peut pas me tuer. Je suis jeune, je dois vivre. Je vais être graciée. Vous n'allez pas me pendre, n'est-ce pas ? » Elle répétait cela. Quand elle eut compris, je vis son regard se glacer, ses cils se froncer. Il y avait quelque chose de métallique dans l'éclat des pupilles. Elle me fixait. J'ai fait cacher sa tête sous la cagoule. Mais elle me fixait encore. Elle me fixe toujours. Je ne peux plus dormir...

Il parlait d'une voix douce, et ne se hâtait pas : — On dit que j'ai la fièvre ; mais je sais bien ce que c'est. Ça m'a d'abord pris quand, un an auparavant, j'ai pendu le petit Jacoby ; vous savez, Henry Jacoby qui avait assassiné lady White, dans son hôtel particulier de Londres. Il avait dix-huit ans à peine, le pauvre gosse. Il pleurait. Des larmes d'enfant, de ces grosses larmes qu'ont les enfants quand ils ont du chagrin. Comment oublier ? C'est atroce !...

Des remords ! Ellis, le bourreau, Ellis dont le nom seul faisait jaillir de l'ombre près d'un quart de siècle d'histoire criminelle, l'exécuteur de deux cent trois êtres humains, Ellis, qui se vantait d'avoir pendu, un matin, en Irlande, une demi-douzaine de sinn-feiners, avant le breakfast ! L'apaisement serait sans doute venu si l'inquiet avait trouvé auprès de lui la confiance et l'amitié. Mais, au débat intérieur qui le torturait, vint s'ajouter une sorte de drame extérieur, où le bourreau et la société jouaient les deux seuls rôles. Injuste et cruel, jamais le monde ne voulut oublier que les mains fines d'Ellis avaient tué deux cent trois fois.

Et l'ancien bourreau, très sensible, nerveux et sentimental, sentait cela et souffrait.

— Dès que j'entre dans un salon, disait-il souvent, les conversations s'arrêtent. Tous les visages

se tournent vers moi. Chacun a une minute d'hésitation avant de me serrer la main. Vous-même, tout à l'heure, je l'ai remarqué. Certaines personnes superstitieuses préfèrent me tourner le dos et s'en aller. Pour tous, je reste le bourreau, le tueur. Il suffit que j'apparaisse pour transformer le plus paisible des salons en chambre d'horreur. La franc-maçonnerie même m'a fermé la porte au nez. Est-ce juste ? Suis-je plus coupable que les jurés et les juges ? Et ne devrait-on pas plutôt me remercier ?

Il ne tentait point de lutter. Il sentait que tout serait inutile, qu'il n'était pas de taille. Il jouait battu.

— Le croiriez-vous ? me demanda-t-il. J'ai dû, un moment, fermer boutique. Les clients ne me laissaient pas en paix. Ils voulaient des histoires, des détails : « Et Seddon, l'empoisonneur, et Armstrong, comment sont-ils morts ? Ellis, racontez-nous ça », me demandaient-ils en se faisant faire la barbe. Je n'en pouvais plus. J'ai voulu changer d'air, m'éloigner de ceux qui me connaissaient trop. Pour voyager, je me suis fait commissionnaire en couvertures. C'est que le métier de bourreau n'enrichit guère. Je n'ai pas de pension, et ce n'est pas les dix livres que je touchais par exécution qui m'auraient constitué des rentes, surtout que je restais parfois neuf mois sans opérer. C'est curieux, remarqua Ellis avec un léger sourire ; depuis la guerre, tout a augmenté. Seul, le prix de la vie humaine est resté au même cours : dix livres. Mes aides, cependant, ont reçu une guinée de plus. Moi, rien. Et pourtant, chaque courrier m'apporte, de toutes les parties du monde, des offres de service. C'est incroyable. Je me demande souvent ce qui pousse à choisir ce métier, je devrais dire : cet apostolat. Pour moi, je ne sais plus au juste comment cela s'est fait. Un jour, dans l'atelier de tissage où je travaillais, nous parlions d'exécutions avec des amis. Je trouvais la peine de mort juste, nécessaire : « Toi, me dit l'un de mes compagnons que je pendrais volontiers aujourd'hui si je le retrouvais, tu n'aurais jamais le courage de passer la corde autour du cou d'un bonhomme. Le cœur te manque, de tuer cette mouche. » Je levai la main mais ne l'abaissai point. La mouche que je n'avais pu frapper sut me piquer. Je sollicitai un emploi d'aide-bourreau et l'obtins. Je crus alors à un coup de chance. On m'envoya à Newgate où je m'exerçai sur des

mannequins. J'avais le doigté et, en 1901, on me confia ma première exécution, un beau doublé : un homme et un adolescent, son neveu. J'avais vingt-sept ans. Après... Tenez, dit Ellis, qui tirait de sa poche un petit carnet à reliure de cuir, lisez.

Je feuilletai le calepin aux pages couvertes d'une écriture régulière, appliquée. Chaque nom propre était souligné. Un calendrier de monstres ! Smith et ses « flancées au bain », le major Armstrong et Seddon les empoisonneurs, Sir Roger Casement, le traître irlandais, le docteur Crippen et Mrs. Newell, l'Écossaise. Toute la noblesse du meurtre ressuscitait dans le salon banal de Kitchen-Lane.

An juge qui, d'après la loi anglaise, l'avait condamné pour avoir « commis le suicide », John Ellis avait promis de ne plus jamais attenter à sa vie, et de gravir son calvaire jusqu'à ce que Dieu le délivrât.

Pendant trois années, on n'entendit plus parler du bourreau, jusqu'à ce que, en 1927, un scandale éclatât, qui remit en lumière le nom maudit. Poussé par la force mystérieuse à laquelle il tentait vainement de résister, John Ellis accepta de paraître au théâtre dans *Les Aventures de Charles Pease* et de répéter sur scène le geste de mort.

Il semblait qu'il ne pût détacher de lui le passé. L'opinion publique s'alarma et la pièce dut être retirée.

Ce fut la dernière fois que, du vivant d'Ellis, parurent aux manchettes des journaux les deux syllabes brèves et sifflantes de son nom. A nouveau, le silence les enveloppa.

Mais, dans l'ombre, les pupilles fascinatrices continuaient leur effroyable travail et ne lâchaient point leur proie. Tout ce qui restait de volonté dans le cerveau du malheureux fut, petit à petit, attiré et absorbé. Livré à ses seuls nerfs, victime d'hallucinations, le bourreau devenait fou.

Près de Kitchen-Lane, un soir, une voisine le croisa, qui le salua. Ellis fut pris de vertige. Il venait de reconnaître, dans le visage de la jeune femme, les traits purs et les yeux verts d'Edith Thomson.

Dès lors, il n'eut plus de répit. Usant de stratagèmes, il réussit, à force de ruse, à chasser la revenante, à l'obliger de s'éloigner, de changer de repaire. Il retrouva, pour quelques mois, un peu de calme et parut guéri. Mais les yeux morts, inapaisés, ne s'étaient pas encore fermés.

Mardi soir, seulement, les lourdes paupières frangées de longs cils noirs ont dû enfin retomber sur les orbites vides, quand Austin Ellis découvrit, dans le salon banal, le cadavre mutilé de son père.

Le cou était tranché jusqu'aux vertèbres. Le bourreau, cette fois, n'avait pas manqué sa deux cent quatrième exécution.

Appelez cela suicide, si vous voulez. Moi et quelques autres, nous répéterons : crime !

Jean AIGUEBELLE.

Jacoby (ci-dessous) sanglotait quand il vit qu'il allait être pendu.

Les clients du barbier John Ellis l'assaillaient de questions sur la mort du major Armstrong, (à gauche) et de Seddon l'empoisonneur (à droite).



Le docteur Crippen, un des deux cent trois pendus dont la mort hanta le bourreau.

Halluciné par les yeux verts de Mrs Thomson, John Ellis vient de s'égorger. Il n'a pas manqué, cette fois, sa deux cent quatrième exécution.

Sur son calendrier de monstres, figurait, entre autres, Casement, le traître irlandais.

# LA "SURVIE" DU GUILLOTINÉ

## II. — CRIMINELS OU HÉROS (1)

Le 9 janvier 1836, eut lieu, à Paris, à la barrière Saint-Jacques, la première expérience officielle, au pied même de l'échafaud.

Le condamné s'appelait Lacenaire. L'observateur était le médecin de Bicêtre, le docteur Lelut. Lacenaire avait lui-même proposé au praticien de se prêter à l'expérience; il s'était engagé, s'il conservait après la décapitation un reste de volonté, à fermer l'œil gauche en laissant l'œil droit ouvert; il s'essaya même longuement à cette manœuvre pour n'éprouver au tragique instant aucun obstacle de ce côté. Le docteur Lelut accompagna Lacenaire au pied de la guillotine. Lacenaire, à peine basculé, tenta un effort désespéré pour voir descendre le couteau; il réussit à se tourner et il fixait le couperet avec une expression effroyable quand l'instrument fatal s'abattit. Le docteur Lelut s'empara de la tête « et, dit-il, dans l'*Union Médicale* de 1862 — car ceci n'est pas une légende —, j'aperçus quelques mouvements convulsifs des muscles, des mâchoires et des paupières, le tout d'une durée extrêmement courte; mais rien qui, pour l'observateur consciencieux, pût être interprété comme le résultat et la preuve d'une volonté réelle; rien enfin qui, dans ce reste d'homme, ait pu dire: « je suis encore là ».

Le célèbre écrivain Villiers de l'Isle-Adam, en 1864, démarqua presque mot pour mot le rapport du docteur Lelut dans son fameux conte: *Le Secret de l'Echafaud*, le condamné étant cette fois le médecin empoisonneur Conty de la Pommerais et l'opérateur le grand chirurgien Velpeau. Voici les dernières lignes de ce conte au moment où Velpeau s'empare de la tête.

« Velpeau se pencha vite sur cette tête et articula, dans l'oreille droite, la question convenue. Si affermi que fût cet homme, le résultat le fit tressaillir de frayeur froide; la paupière de l'œil droit s'abaissait; l'œil gauche, distendu, le regardait:

« — Au nom de Dieu même et de notre être, encore deux fois ce signe!... cria-t-il, un peu éperdu.

(1) Voir « DÉTECTIVE » n° 205.

« Les cils se disjointèrent, comme sous un effort interne, mais la paupière ne se releva plus. Le visage, de seconde en seconde, devenait rigide, glacé, immobile... C'était fini. »

Cette histoire, devenue très populaire, a été bien des fois reproduite comme authentique, et elle revient dans la presse parisienne régulièrement, les jours d'exécutions capitales. Répétons-le, il n'y a rien de vrai dans ce macabre récit et, comme dit le docteur Loye, il faut une forte dose de crédulité ou de fantaisie pour croire, sur ces seules indications, à la persistance de la conscience dans les têtes décollées. Celles-ci ont sans doute mieux à faire qu'à tenir leurs promesses.

Depuis la mémorable expérience effectuée par le docteur Lelut sur Lacenaire, des centaines de savants se sont penchés sur les cerveaux et les nuques fraîchement sectionnées des assassins. En 1851, Brown-Séguard réalisa une épreuve sensationnelle sur un chien guillotiné, et montra que l'injection du sang artériel dans la tête, par les carotides, provoquait le retour des mouvements volontaires. Aussitôt, les savants de tous les pays réalisèrent l'expérience, avec ou sans succès, et une nouvelle énigme se posa, obsédante:

« La conscience ne s'éteindrait-elle donc pas définitivement au moment où le cou est tranché? Ne serait-elle qu'endormie? »

Transporter cette cruelle expérience du chien sur l'homme semblait impossible, mais elle ne rebuta pas les médecins légistes. Vers 1860, l'illustre Vulpian ne craignait pas d'écrire: « Si un physiologiste tentait sur l'homme l'expérience que Brown-Séguard a réussie sur le chien, il assisterait peut-être à un grand et terrible spectacle. Peut-être pourrait-il réveiller dans cette tête les passions et les pensées dont le cerveau est le foyer. Je cherche en vain quelles pourraient être les difficultés théoriques ».

Restait à obtenir la permission et la possibilité d'ef-

fectuer cette monstrueuse épreuve. Elle fut autorisée le 7 septembre 1880.

### Horreur 100 %

Le 7 septembre 1880, avait lieu, à cinq heures et demi du matin, sur la place de la Roquette, l'exécution de Menesclou, qui avait, un an auparavant, étranglé, violé et dépecé une fillette.

La veille au soir, le docteur Dassy de Lignières avait été autorisé par la préfecture de police à prendre possession du corps. Le docteur Dassy de Lignières résolut alors de prouver que, dans la tête séparée du tronc, la vie n'est que suspendue, comme dans la syncope, et qu'elle peut se manifester si du sang artériel lui est restitué. Pour y parvenir, peu de temps avant que le supplicié ne lui fût livré, il sectionna l'artère carotide gauche d'un chien vigoureux, et il adapta, dans cette artère, une canule spéciale, à robinet, fixée de telle sorte que le sang artériel pût jaillir en conservant intactes, sous l'impulsion cardiaque, toutes ses qualités de pression, de plasticité et de chaleur.

Nous faisons grâce à nos lecteurs de toutes les opérations diverses et macabres auxquelles s'est livré le docteur Dassy pour mener à bonne fin sa sinistre expérience. Enfin, il ouvre le robinet, et le sang artériel du chien se précipite à travers la tête du supplicié: « Le sang injecté se répand dans tout le réseau vasculaire de la tête; et le spectacle devient alors grand et terrible. Les lèvres se colorent et se tuméfient, la face rougit, la physionomie s'éclaire. Ce n'est plus un masque livide et flasque; cette tête va parler, car elle vient de s'animer sous les battements d'un cœur. Les lèvres, durant l'espace de deux secondes, s'agitèrent, les paupières clignotèrent. Le visage se revivifia dans une expression générale de réveil et d'étonnement. Pendant ces deux secondes, le cerveau a pensé ».

Et savez-vous quelle conclusion le docteur Dassy de Lignières tire de cette effroyable tentative? Celle-ci:

« Il s'agirait donc de modifier le cérémonial de l'exécution, et de permettre au bourreau de montrer à bout de bras, au peuple salement impressionné, la tête décollée. Ce geste permettrait au sang de s'écouler rapidement que dans le son ou la sciure du panier, et abrégera par conséquent les affres du décapité. »

N'est-ce pas fantastique? Ce généraliste, ce docteur ne songe, pas une seconde, lui, à réclamer l'abolition pure et simple d'un supplice aussi barbare. Pour terminer, raconte qu'il a pu sauver et conserver longtemps le chien qui lui avait servi à l'expérience et qu'il baptisa « Loufoque » parce que, paraît-il, la malheureuse bête devint folle. Le docteur Dassy de Lignières fut d'ailleurs taxé lui aussi d'inconscience par ses collègues.

Tout ceci n'empêcha pas, le 30 avril 1881, une heure après l'exécution du mystérieux Campi, sur la place de la Roquette, les docteurs Laborde et Loye de procéder, à la Faculté de Médecine, à la même expérience sur la tête du guillotiné. Les phénomènes observés furent beaucoup moins marqués et, paraît-il, uniquement dus à des réflexes nerveux. Les mêmes chirurgiens renouvelèrent leur expérience le 2 juillet 1885 à Gagny, à Troyes, et le 13 juin 1887 sur Gaussein, à Amiens. Enfin, sur un nommé Taubert, à Caen, le 21 juillet 1892. Les résultats obtenus au cours de ces trois effrayantes expériences ne purent laisser place à une affirmation. Aucun mouvement spontané voulu ne fut obtenu. Dans le même temps le docteur Loye procédait, dans les laboratoires de la Faculté de Médecine, à un millier d'exécutions de chiens, essayant en vain de faire revivre les têtes coupées de ces misérables caniches. Aux colonies, les docteurs Petitgand de Gray, à Hanoï, Pierre, à Gabès, tentaient l'un avec succès, l'autre sans, de rappeler la vie dans des têtes indigènes décapitées par le bourreau. Tant d'horreur secouait le public que Petitgand s'éleva vivement contre ces épouvantables essais:

« Je vous crie: halte-là! écrivait-il. Vous n'avez pas le droit de tenter cela. Supposez l'expérience réussie, imaginez sur la table sanglante cette tête coupée qui sent, voit, entend, comprend! Voyez ces lèvres qui remuent, silencieuses, le larynx tranché leur fournissant aucun son. Si elles parlaient, c'est pour exprimer l'atroce torture physique de la plaie énorme, et la torture morale plus épouvantable encore. Le plus cruel de bourreaux qui brûle, tenaille et roue, est une colombe à côté de ce savant qui pompe tranquillement un sang soigneusement artérielisé. »

« La loi dit: aucune torture ne peut être exercée envers les condamnés. Sans doute le législateur ne pouvait prévoir que l'ingéniosité d'un physiologiste arriverait à torturer un mort. Ce décapité a payé sa dette. Nul n'a le droit de la lui faire payer une seconde fois! »

Cet article provoqua au ministère de la Justice un mouvement d'humanité qui mit fin à ces sinistres épreuves de revivification.



Aux colonies, les docteurs Petitgand de Gray, à Hanoï, et Pierre, à Gabès, tentaient, l'un avec succès, l'autre sans, de rappeler la vie dans des têtes d'indigènes décapités.

L'Institut d'Anthropologie où les débris macabres des suppliciés sont soumis à un méticuleux examen scientifique.

**Le mot de la fin**

La dernière expérience de ce genre a eu lieu le 28 juin 1905, à cinq heures et demi du matin, à Orléans, lors de l'exécution de l'assassin Languille. Le docteur Beurieux, médecin chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, ne remarqua pas des signes de survie, et ne put rappeler dans la tête du supplicié des traces de conscience. Ainsi furent abandonnées, en France, les expériences sur les décapités. En 1912, Heymans renouvela sur le chien les essais du docteur Loyer, et l'expérience fut reproduite, une fois encore, au Congrès de physiologie tenu à Moscou, le 27 juin 1928. Malgré tous les soins qu'apportèrent à cette macabre cérémonie les docteurs Brukhonenko et Tchechouline, la tête du chien ne put montrer aux spectateurs que de courts et imperceptibles mouvements des mâchoires, automatiques et nerveux, mais non voulus.

Nous avons déjà narré, dans ce journal, l'opération effectuée à Lille par le docteur P... qui, le 24 mars 1925, greffa, sur une enfant de quelques mois, la glande thyroïde du guillemot Ollivier, dit « le Tigre », chef de la fameuse « bande des cagoules », qui terrorisa la région du Nord.

La question semble donc restée irrésolue, aujourd'hui encore ; mais, si l'on procède au classement de toutes les expériences réalisées depuis plus d'un siècle sur ce sujet, on s'aperçoit que *quatre-vingt pour cent* des savants qui la traitèrent conclurent à la non-continuation de la vie dans les têtes séparées du tronc.

En résumé, qu'ont-ils observé ?

Une immobilité absolue du côté du tronc, une immobilité quasi totale de la tête, sauf dans quelques cas où des mouvements mécaniques se sont manifestés, témoignant seulement d'un léger retour au pouvoir automatique. Jamais la tête n'a ressemblé à celle d'un homme qui souffre et qui sent. Pour fonctionner, le cerveau a besoin, comme tous les autres organes, d'être irrigué d'un flot régulier de sang frais et pur. Or, la section du cou provoque une hémorragie si violente que l'asphyxie s'ensuit immédiatement, et que le cerveau est *ipso-facto* anéanti. De tous les modes de supplices : fulguration, fusillement, strangulation, la guillotine reste le seul à provoquer, sur le champ, la disparition de la vie mentale, et à rendre *impossible tout retour à l'activité consciente*.

Et puis, pour terminer à la fois sur une note moins triste — tout ne doit-il pas, chez nous, finir par des chansons — et laisser aux incrédules une échappatoire, rappelons la célèbre chanson de Jules Jouy. Tout ceci, au fond, ne se ramène-t-il pas à cela :

*Eh ! Pranzini ! dites-moi donc  
Souffre-t-on quand on n'a plus d'tête ?  
Eh ! mon vieux ! répondez-moi donc  
Souffre-t-on quand on n'a plus d'tronc ?*  
Non, mon vieux, j'te répondrai pas  
Ta question est vraiment trop bête,  
Non, mon vieux, je n'peux pas l'dire ça  
Fais-toi couper le cou, et puis lu l'sauras !

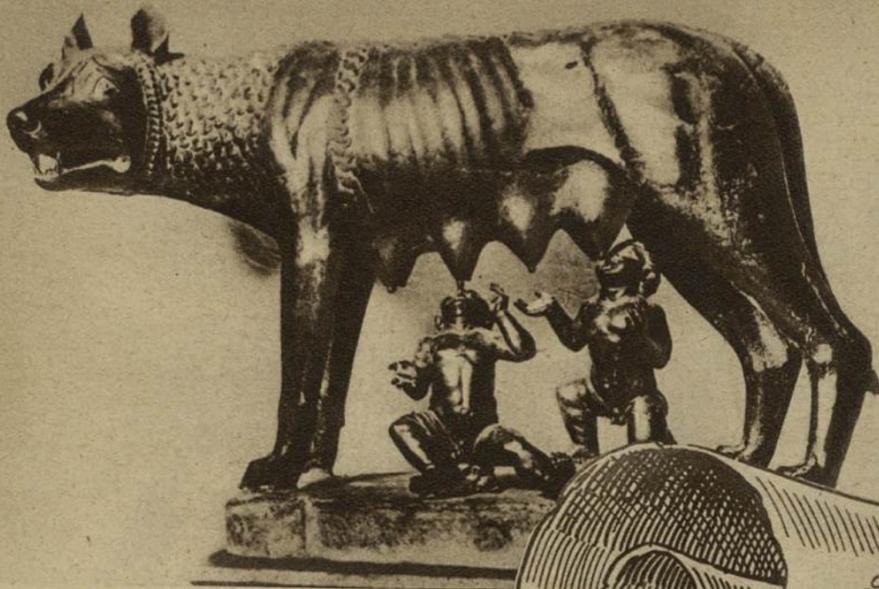
Emmanuel CAR.



Le docteur Dassy de Lignières estimait qu'il fallait modifier le cérémonial de l'exécution capitale et permettre au bourreau de montrer à bout de bras, au peuple salutairement impressionné, la tête décollée, comme on le fit pour Louis XVI.



Le 30 avril 1884, une heure après l'exécution du mystérieux Campi (ci-dessus) sur la place de la Roquette (en haut), les docteurs Laborde et Loyer procédèrent à la même expérience sur ce guillotiné. Le terrible bandit Pranzini qui fut, du temps du "Chat Noir" de Donnay et Jules Jouy, le sinistre héros de chansons à grand succès.



### III. — L'Ancienne Rome. — Des temps primitifs à la décadence : les grands crimes et leurs châtiments (1).

Les temps primitifs de Rome sont marqués par deux actes criminels : un fratricide, un rapt collectif.

Romulus tue son frère Rémus. Les premiers Romains (en bon nombre, ce sont des proscrits, des esclaves fugitifs et des vagabonds parce que la ville naissante est lieu d'asile) manquant de femmes, enlèvent les Sabines par ruse et violence. Ces deux actes criminels demeurent impunis. Il n'en fut pas de même pour deux autres crimes également très fameux qui, par la suite, marquèrent la rivalité entre Albe et Rome, sous le règne de Tullus Hostilius, troisième roi de Rome.

Horace, champion de Rome, après avoir tué les Curiaques, champions d'Albe, tue sa sœur Camille qui pleure l'un des vaincus.

Horace est conduit devant le roi qui convoque le peuple et nomme des duumvirs pour juger le meurtrier. Reconnu coupable, selon la loi, « on voilera sa tête, on le battra de verges, on le suspendra à l'arbre fatal ».

Les duumvirs condamnent :

— Horatius, je te déclare coupable. Va, licteur, attache-lui les mains.

Horace en appelle au peuple qui l'acquitte après l'intervention de son père qui proclame le meurtre juste. Le père, toutefois, doit payer une forte amende, faire des sacrifices expiatoires et, pour que le meurtre ait une punition, il condamne son fils à passer, comme un vaincu, sous un jong.

Nous trouvons là tout le génie de la Rome primitive, à la fois barbare et patriarcale : habitude du meurtre, patriotisme farouche, droit absolu du père sur la vie de ses enfants, enfin, comme moyens de châtimement, les verges et la potence.

Autre crime, autre châtimement infiniment plus rigoureux :

Métius Suffétius, dictateur d'Albe, a soulevé contre Rome Finède, récente colonie.

— Métius, dit Tullus, la perfidie est un mal incurable ; que ton supplice enseigne donc aux hommes à croire à la sainteté des serments, à garder cette foi que tu as violée. Ton cœur s'est partagé entre Rome et Finède ; ainsi sera déchiré ton corps.

Ce qui eut lieu à l'aide de deux chars attelés de quatre chevaux qui, lancés en sens opposés, disloquèrent et arrachèrent les membres du condamné attaché entre les chars.

C'était l'écartèlement, effroyable peine réservée plus tard aux régicides.

Tite-Live, après avoir raconté le fait, ajoute : « Ce fut le premier et le dernier exemple d'un supplice où Rome ait oublié les lois de l'humanité ».

Eh bien ! non. Les lois criminelles de Rome, celles des Douze Tables et celles qui suivirent ne témoignèrent pas d'une si grande mansuétude. Les mœurs ne s'adoucièrent pas, répétons-le, avec le développement de la puissance et de la civilisation. La distinction établie par la coutume primitive entre les patriciens et les plébéiens frappe ces derniers de châtiments infiniment plus rigoureux que les premiers. Le père de famille, le patron, le quirite ne peut commettre de fautes à l'égard des siens. Il a tous les droits envers sa femme, ses enfants, sa parenté tout entière, ses colons, ses clients. Ses pairs seuls ont le droit de dire qu'il a mal agi. Il ne peut être coupable qu'envers la république, ou envers quelqu'un de sa caste. Alors, le supplice qu'il subit est la décollation. La jeune noblesse qui avait conspiré pour le retour des Tarquins fut ainsi châtiée. La fourche patibulaire était réservée aux plébéiens. Quant aux esclaves !... Tant qu'ils furent peu nombreux, comme on avait besoin d'eux, on ne les tuait pas trop sans motif ; mais, plus tard, quand Rome, à la suite de ses conquêtes en regorgea, la plus atroce cruauté se donna libre cours envers eux.

Notons en passant que c'est au temps des rois que fut construite la Mamertine. Prison fameuse, bâtie en pierres de taille sans ciment, elle se composait d'une seule chambre quadrangulaire, éclairée par un grillage au-dessus de la porte. Sous cette chambre était creusé un cachot souterrain appelé *tullianum*, fosse couverte d'une voûte conique et entourée de murs épais, où ne parvenaient ni l'air ni la lumière et où régnait l'odeur épouvantable des débris humains pourrissants. Une ouverture circulaire percée au milieu de la voûte permettait d'y descendre les grands criminels. C'est là qu'ils étaient étranglés ou égorgés par les bourreaux.

■ ■ ■

Je n'ai pas l'ambition de faire en un article un résumé des crimes et des lois pénales de la Rome ancienne. Je veux seulement essayer d'en esquisser les traits les plus saillants.

Les Douze Tables, fondement du droit romain selon Cicéron, enregistrent, comme toute loi antique, la peine du talion, mitigée par la composition, le rachat à prix d'argent. Et, à propos d'argent, constatons l'extrême sévérité édictée à l'égard des débiteurs insolubles. Mis en prison, chargés d'une chaîne de quinze livres, nourris d'une livre de farine par jour, ils deviennent, au

(1) Voir « DÉTECTIVE » depuis le n° 204.

par quoi étaient punies la mutinerie, la rébellion ou la fuite devant l'ennemi d'une cohorte ou d'une légion.

Dans la guerre contre les Volsques, le consul Appius Claudius, extrêmement sévère, était impopulaire auprès de ses soldats. Ceux-ci, pour se venger de lui, sur le champ de bataille et au point d'en venir aux mains avec l'ennemi, tournèrent le dos et se réfugièrent dans le camp. C'était le plus énorme des crimes chez un peuple dont la guerre était l'élément et qui s'était fait une loi de ne jamais reculer.

Le consul ordonne de battre en retraite mais, arrivé sur un territoire ami, quand il se sent protégé par le voisinage romain, il s'arrête et fait former les rangs. Il prononce une allocution indignée. Les centurions sont battus de verges, décapités. Puis on apporte les urnes pour le tirage au sort. Un sur dix des soldats va mourir... Dans certains cas, lorsque la faute n'était pas très grave et le nombre des coupables trop considérable, on en exécutait seulement un sur vingt ou même un sur cent.

■ ■ ■

Les lois qui réprimaient l'adultère, l'inceste et l'impudicité, primitivement très sévères, fléchirent ensuite dans la dépravation des mœurs. Auguste en publia de nouvelles et il s'empressa de les

appliquer dans sa propre famille, à sa fille et à sa petite-fille — la rumeur publique prétendit qu'il vengea ainsi une passion personnelle, incestueuse et dédaignée. — Notons ici que le père avait le droit de tuer de sa main sa fille adultère et son complice, mais que le mari n'avait pas ce droit.

La condition des esclaves était, à Rome, misérable. L'esclave n'est pas une personne, mais une chose. Le maître a sur lui un droit entier, absolu, au-dessus de toute discussion. Il peut le martyriser, le soumettre aux plus odieuses infamies. Souvent il s'amuse à le châtier de ses propres mains comme le faisait Caton en guise de distraction après avoir dîné. Certaines patriciennes avaient des bourreaux payés à l'année et, pendant qu'elles se livraient aux longs apprêts de leur toilette, qu'on les coiffait, qu'on leur peignait le visage, elles faisaient sous leurs yeux fouetter jusqu'au sang leurs esclaves coupables de la plus légère faute. D'ailleurs, armées elles-mêmes d'une aiguille d'or, elles l'enfonçaient dans le bras ou dans le sein des femmes de service inhabiles ou lentes.

Pour l'esclave, un accès de toux, un éternuement, un hoquet, un geste, un souffle sont des fautes réprimées par les verges, ou, tout au moins, par des soufflets. Le coupable s'approche du maître, tend sa joue, la gonfle pour que le soufflet soit mieux appliqué. Martial, toutefois, recommande de ne pas aller jusqu'à ébranler les dents.

Mais cela n'est rien auprès des lames ardentes, des mutilations les plus infâmes, des crucifixions, de la mort par la faim, et cela pour des crimes tels que d'avoir cassé un vase ou mangé un reste de sauc.

■ ■ ■

Les siècles passent, les crimes s'accroissent qu'on ne peut citer, et les châtiments s'accroissent en cruauté. Les criminels de lèse-majesté sont brûlés vifs, mis en croix ou livrés aux bêtes. Une loi leur assimile les faux-monnayeurs. La mort du coupable n'éteint pas les poursuites et ses enfants sont souvent mis à mort. Sous les empereurs, la mort également par la potence, par le feu, par les bêtes, châtie le sacrilège.

Par contre, à côté de tant de sévérités impitoyables, l'avortement, l'infanticide ne sont pas considérés comme des crimes. Ils restent longtemps de pratique courante, licite. De même, jusqu'à Constantin, le ravisseur d'une fille ou d'une veuve est à peine puni si la femme est consentante. Constantin abolit cette distinction. Que la femme soit consentante ou non, le ravisseur sera brûlé vif, mis en pièces dans l'amphithéâtre ; la femme consentante partagera son supplice. Les complices, nourrices, esclaves, auront la bouche emplie de plomb fondu.

Que de férocité chez les législateurs, que de férocité aussi chez les criminels. Le long de l'histoire romaine, le sang coule à flots : le sang de Pétrone, de Sénèque qui s'ouvrent les veines par ordre, le sang de César, d'Agrippine poignardée, le sang de tant d'autres, illustres ou obscurs, et parfois assassins avant d'être victimes...

Hélas, le long de presque toutes les histoires humaines, le sang coule à flots sous la brillante façade de la civilisation.

(A suivre.)

Frédéric BOUTET.



Comme ils manquaient de femmes, les premiers Romains enlevèrent les Sabines par ruse et par violence.

bout de soixante jours, la chose du créancier qui peut les mettre à mort ou les vendre. S'il y a plusieurs créanciers, le débiteur est coupé en morceaux afin que chacun ait sa part... O, Shylock ! Shakespeare, en te créant, s'est sans doute inspiré des Douze Tables.

Un « crime » fréquemment commis — en tous cas fréquemment et durement châtié — était celui qui portait atteinte à la propriété rurale, soit que le coupable ait « enchanté » la récolte, c'est-à-dire lui ait jeté un sort pour la détruire, soit qu'il l'ait « séduite », c'est-à-dire attirée du champ d'autrui dans le sien. Personne ne doutait de la réalité du fait. Le coupable était pendu à l'autel de Cérés.

Le châtimement des parricides était sévère. On leur bandait les yeux, on les cousait dans un sac de cuir et on les jetait à la mer ou au Tibre. Cette peine fut ensuite renforcée : on mettait dans le sac un chien, un singe, un coq et une vipère ; le chien symbolisant la rage, le singe la déraison, le coq et la vipère l'ingratitude et la cruauté envers la mère. Les parricides étaient d'ailleurs en si grand nombre que Sénèque put écrire, faisant allusion à leur supplice : « C'en est fait de la piété filiale. Nous voyons depuis longtemps plus de sacs que de croix ».

■ ■ ■

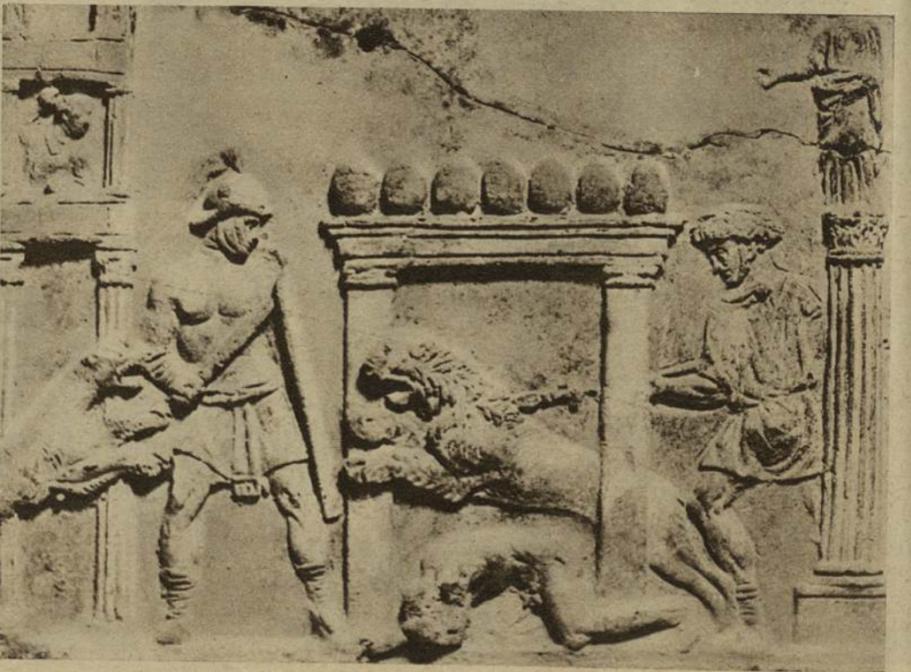
« On n'était rien dans le monde si on n'était citoyen romain ; avec ce titre on était tout », a dit Montesquieu. Et qu'il ait plus de cent millions de fortune comme Lucullus, ou bien qu'il n'ait d'autres ressources pour vivre que de vendre son vote et son témoignage, tout citoyen romain était inviolable. Mais les crimes de tous genres se multipliant nécessitaient une sanction. Alors, par une fiction, le coupable, à partir de l'accusation portée contre lui, devenait esclave de la peine. Comme tel, c'était un esclave qu'on privait de la liberté, de la vie.

Les peines appliquées aux différents crimes et qui s'aggravaient pendant la République et pendant l'Empire étaient de toutes sortes.

Tout le monde sait que la précipitation du haut de la roche Tarpéienne punissait la haute trahison. La *pyrrhique* est moins connue. Ceux qui y étaient condamnés devaient combattre dans le cirque contre des bêtes sauvages. Ils pouvaient survivre et, en général, dans ce cas, après cinq ans étaient graciés. Il ne faut pas les confondre avec les condamnés « livrés » aux bêtes, qui devaient mourir dans l'année de leur jugement.

■ ■ ■

Disons quelques mots de la pénalité dans l'armée romaine. Elle était régie par des lois spéciales, ou plutôt des coutumes. Le soldat esclave de la discipline militaire, base de la force romaine, était à la discrétion de ses officiers. Le plus terrible des châtiments, et qui faisait trembler les plus braves parce qu'il frappait au hasard, était la décapitation



Ceux qui étaient condamnés à la « pyrrhique » devaient combattre, dans le cirque, contre des bêtes fauves. Ils étaient graciés s'ils en réchappaient.

## UN NEZ PARFAIT EST CHOSE FACILE A OBTENIR.



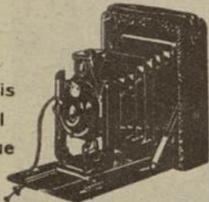
Le modèle Trados N° 25, breveté en France, refait rapidement, confortablement, d'une façon permanente, sans douleur et à la maison, tous les nez disgraciés. C'est le seul dispositif breveté, sûr et garanti, qui vous donnera un nez parfait. Demandez une notice explicative, qui vous dira comment obtenir un nez parfait, ainsi que des attestations.

M. TRILETY, Spécialiste, Dpt F. 391  
Ret House, 45, Hatton Garden, Londres. E. C. 1.

## Sans rien verser d'avance

vous pouvez avoir pour

25 fr. par mois notre appareil photographique "CALEB"



Calibre 6-9 pour pellicules  
Au comptant 275 fr.

Catalogue Général N° 32 - gratis sur demande  
COMPTOIR RÉAUMUR, 78, rue Réaumur, Paris

## AVEZ-VOUS ?

Bourrelets disgracieux  
Nasches trop fortes  
Chevilles trop grosses  
Double menton, etc.

### SANS DROGUES

nuisibles à la santé, vous retrouvez attaches fines et ligne pure  
Echantillon et notice gratis

LABORATOIRES OHRYSSIS  
18, Rue de la Michodière, Paris

### SPORTIFS

Ce Chronographe en bracelet ou en montre de poche au choix, vous permet d'avoir l'heure exacte, de prendre le temps au 1/5<sup>e</sup> de sec. Garanti 6 ans. Envoi contre remboursement

30.  
Antimagnétique 35.  
Prime à tout acheteur : un superbe briquet semi-automatique, valeur commerciale : 20 fr., ou baguette or contrôlée.  
Bracelet-montre, plaqué or ou argent : 30 fr.  
Fab. EVELYND - Morteau près Besançon  
Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette

## UN AVIS DÉSINTÉRESSÉ

On nous écrit : **J'AI MAIGRI EN 1 MOIS DE 8 KILOGS (sans rien absorber)**



J'offre gratuitement recette facile, sans danger, pour maigrir en secret, et même à l'administration de la partie desirée : bajoues, nasches, chevilles, seins, etc.  
Envoi discret sous pli fermé. Ecrire en citant ce journal à Madame A. MIRANDE  
75, Rue Lafayette. 75 - PARIS

## ON DEMANDE

Messieurs et Dames, sachant lire et écrire, désireux de consacrer une partie de leurs loisirs pour

### GAGNER DE L'ARGENT.

Aucune connaissance nécessaire. Nous fournissons toutes instructions utiles. Retournez-nous cette annonce accompagnée de deux francs en timbres postes pour frais d'échantillons et instructions.

OGUR-DIFFUSION  
MORTEAU, près Besançon (Doubs)

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sexes. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

## GRAND CONCOURS 2000 PHONOS ou T.S.F. DONNÉS GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rébus ci-dessous et se conformant à nos conditions.



Avec ces quatre dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'état Italien universellement connu.

Réponse : Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux

Ets EMYPHONE (Serv. Concours 234) 17, rue Sedaine. Paris XI<sup>e</sup>

# de la GAITÉ CHEZ VOUS par la MUSIQUE

C'EST CE QUE VOUS APORTE AVEC 12 MOIS DE CRÉDIT

L'INTERMÉDIAIRE, 17, rue Monsigny, 17 à PARIS



### "EDISON-BELL"

(Modèle « Sympho » de fabrication française), gainé simili-cuir bleu, diaphragme à aiguille, qualité supérieure, moteur pouvant jouer deux faces sans remontage, puissante amplification, boîte à aiguilles extérieure, poignée extensible.

40 fr.

à la commande et 12 MENSUALITÉS de

45 fr.

### "ERARD"

(la célèbre marque française de phonos) luxueux gainage simili-cuir, marron, vert ou grenat diaphragme à aiguille, manivelle intérieure fixe. Ressort spécial double. Arrêt automatique, fonctionnant sans réglage préalable. Couvercle contenant 8 disques de 30 centimètres.

60 fr.

à la commande et 12 MENSUALITÉS de

70 fr.



GARANTIE : 1 AN

AVEC CHACUN DE CES APPAREILS SONT COMPRIS

30 Morceaux "EDISON-BELL" à choisir dans le répertoire de cette marque et une boîte de 200 aiguilles  
Nous livrons aussi avec 12 mois de crédit les disques de toutes marques sans aucune majoration

BULLETIN DE COMMANDE : Veuillez m'envoyer franco gare un appareil

NOM  
ADRESSE

PROFESSION

Demandez notre "Catalogue 7.006" de phonographes Odéon, Columbia, etc., vendus aussi avec 12 mois de crédit

## STUPÉFIANTES

seront les réponses données à n'importe quel sujet vous intéressant par leur précision mathématique grâce à ma nouvelle méthode scientifique et astrologique. Env. : Date nais., pren. et 5 fr. p. frais. M<sup>me</sup> LEROY, 6, r. Jacques-Mayas, Paris (15<sup>e</sup>).

## VOYANTE

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. Thérèse GIRARD, 78, Avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>), cour 3<sup>e</sup> étage. De 1 h. à 7 h.

## MARTHA MARY

VOYANTE : Trans. pensée Fixe date év<sup>ts</sup> p. lect. d. sable et crist. 1 à 7 H. sauf L. 70, r. Pixérécourt (20<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> ét. Mét. : Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 L. 50.

## M<sup>me</sup> ROSINE

Médium Oriental. Procédés Orient. 16, r. Baron (3<sup>e</sup> et) Paris (17<sup>e</sup>). Reçoit tous les jours. Métro Marcadet-Balagny et Brochant. P. corr. env. d. nais. : 25 fr.

## M<sup>me</sup> PREVOST

Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r.N.-D. de Nazareth. Pl. Républ. fd cour à dr. 3<sup>e</sup> ét. Pas les Mds.

## M<sup>me</sup> de THELES

CELEBRE VOYANTE DIPLOMÉE Voyante à l'état de veille. Tarifs, Héros. De 3 à 7h. et p. cor. mandat 10 fr. 50. d. nais. T. L. J. (lun. exc.). 74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> et à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15<sup>e</sup>).

## Dr. J.-I. AMRAK

Occultiste clairvoyant. Chirom. des Indes et Amér. Trait. magnét. et mentaux. Cons. de 10 à 19 h., dep. 25 fr. et aussi par corr. A dom. et ds ses studios entr. dr., 14, r. de Tilsitt. Carnot 19-61.

## M<sup>me</sup> LEBERTON

TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à gauche, PARIS (Étoile).

## AVENIR

M<sup>me</sup> FR. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3<sup>e</sup>, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1933, mois par mois. Facilite mariage d'apr. prénoms. De 2 à 6 h., même dimanches; et par corresp. (env. date nais. et mand. 20 fr. 50).

## VOTRE AVENIR DÉVOILÉ

Une mystérieuse et célèbre voyante astrologue, connue dans le monde entier, est actuellement à Paris. Ses révélations sont extraordinaires. Elle guide, conseille, dévoile TOUT. Facilite aussi amour, mariage. Ecrivez-lui de suite : M<sup>me</sup> AS. BUICK, 11, rue Sauval, Paris (1<sup>er</sup>) avec votre date naissance, prénoms, et 5 francs.

## Télépathie-Télépsychie

Actions à distance. Réussite en tout par secrets de magie. M<sup>me</sup> BERTHE, 20-24, rue de Montreuil, Paris. Si vous voulez, joignez 5 francs pour frais.

100 fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré partout. Manuf. Vulcan, 2, Lyon.

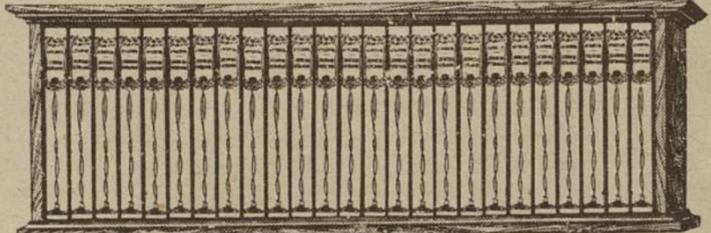
## Rien à payer d'avance

pour recevoir la

20 FRANCS par MOIS

# COLLECTION IVOIRINE

dans sa BIBLIOTHÈQUE-PRIME en chêne



LA COLLECTION IVOIRINE comprend une sélection de 25 ouvrages des littératures française et étrangère, volumes élégamment reliés, présentés dans une BIBLIOTHÈQUE-PRIME en chêne naturel (0<sup>m</sup>.205 x 0<sup>m</sup>.58).

### TITRES DES VOLUMES :

1. H. DE BALZAC : Les Chouans. — 2. Jean BERTHOUD : Dans la Barque d'Isis. — 3. Ch. DE BERNARD : Le Nœud Gordien. — 4. Ambrose BIERCE : Aux Lisières de la Mort. — 5. René BIZET : Le Sang des Rois. — 6. Marcel BOULANGER : Le Vicomte. — 7. Bulwer LYTTON : Les Derniers Jours de Pompéi. — 8. F. CONTERAS : La Ville Merveilleuse. — 9. Jean D'ACRAIVES : Le Dernier Faune. — 10. Ch. DICKENS : Olivier Twist, I. — 11. Ch. DICKENS : Olivier Twist, II. — 12. Léon GOZLAN : La Marquise de Belverano. — 13. A. DE LAMARTINE : Graziella. — 14. Alfred MACHARD : L'Homme qui porte la Mort. — 15. Prosper MÉRIMÉE : Carmen. — 16. Prosper MÉRIMÉE : Colomba. — 17. Alfred DE MUSSET : Les deux Maitresses. — 18. Ch. et H. OMESSA : Anaitis, Fille de Carthage. — 19. Edgard POE : Le Scarabée d'Or. — 20. Abbé PREVOST : Manon Lescaut. — 21. Paul SORNIÉS : Vortex, le Cheval Fou. — 22. Yves TOUTIGNEFF : Écarts d'un Chasseur. — 23. J. VALMY-BAISSE : Terre Blonde. — 24. Alfred DE VIGNY : Le Cachet Rouge. — 25. Émile ZOLA : Paris-Marseille.

Prix de la collection des 25 volumes reliés, avec leur Bibliothèque-Prime. Envoi franco en France (Étranger, se renseigner) :

240 francs

payables 20 fr. par mois

au comptant : 215 fr.

Écrivez-nous, dès aujourd'hui, pour acquérir un meuble artistique et utile, en même temps qu'un trésor de lectures, œuvres très remarquables, reliées, vendues à un prix excessivement avantageux, payable par mensualités.

## BULLETIN

à copier ou signer et envoyer à

DÉTECTIVE-PUBLICITÉ  
35, rue Madame, PARIS (VI<sup>e</sup>).

Veuillez m'adresser la Collection Ivoirine, 25 vol. et la Bibliothèque-Prime 240 fr. que je paierai par versements mensuels de 20 fr., ou au comptant 215 fr. ci-joints, ou contre remboursement, franco de port en France.

Nom :  
Profession :  
Domicile :  
SIGNATURE :

SANTÉ, RÉUSSITE, succès énormes, diagnostic p. voyance. Trait. magnét. et mental. Action à distance. Voyances surpren. Conseils grat. p. corres. Christian, 40, r. Pascal. Glac. 17-83.

## IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Ecrivez en citant ce journal, à M<sup>me</sup> COURANT, 88, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

## AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

Pour être belle ce soir ! UTILISEZ LE ROUGE

DE

# VIOLET

TENACE, NI GRAS, NI SEC  
QUATRE TEINTES 10 FR.  
29, BOUL. DES ITALIENS — PARIS  
EN VENTE PARTOUT



*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

5<sup>e</sup> Année - N° 206

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

6 Octobre 1932

# DÉTECTIVE

## Le secret du ligoté



**Les enquêteurs de la première brigade mobile réussiront-ils à percer le secret de la mort étrange de David Ross, l'Anglais ligoté à Maisons-Laffitte, et victime probable de ses funestes habitudes ?**

(Lire, page 3. l'enquête de notre collaborateur M. Lecoq.)

AU SOMMAIRE ( Jouets-témoins, par M. S. — "Gueule d'or", par F. Dupin. — L'enfant perdu, par Romain Roussel. — Le mal du pays, par J. Castellano. —  
DE CE NUMÉRO ( La pendue aux yeux verts, par J. Aiguebelle — La "survie" du guillotiné, par Emmanuel Car. — Le crime à travers les âges, par F. Boutel.